

AGRESSIONS CONTRE LE PERSONNEL SOIGNANT :

# CE QUE PRÉVOIT LA LOI

Page 2

LIGUE 1 : SALAIRES,  
MERCATO...

**LES CLUBS NE  
SAVENT PLUS  
À QUEL SAINT  
SE VOUER**

Page 14

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4061 | Mercredi 5 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**532 NOUVEAUX  
CAS ET 9 DÉCÈS  
EN 24 H**

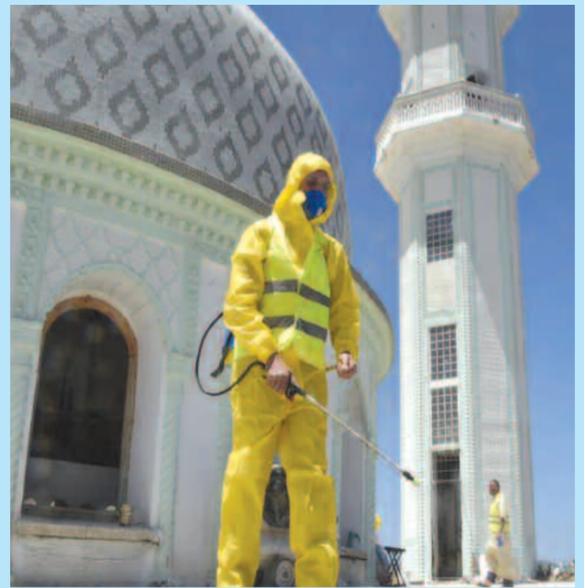
Page 2

MOSQUÉES, PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

## VERS UNE RÉOUVERTURE GRADUELLE

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit lundi le Premier ministre Abdelaziz Djerad, de programmer la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages et des lieux de récréation et de détente, aux citoyens.*

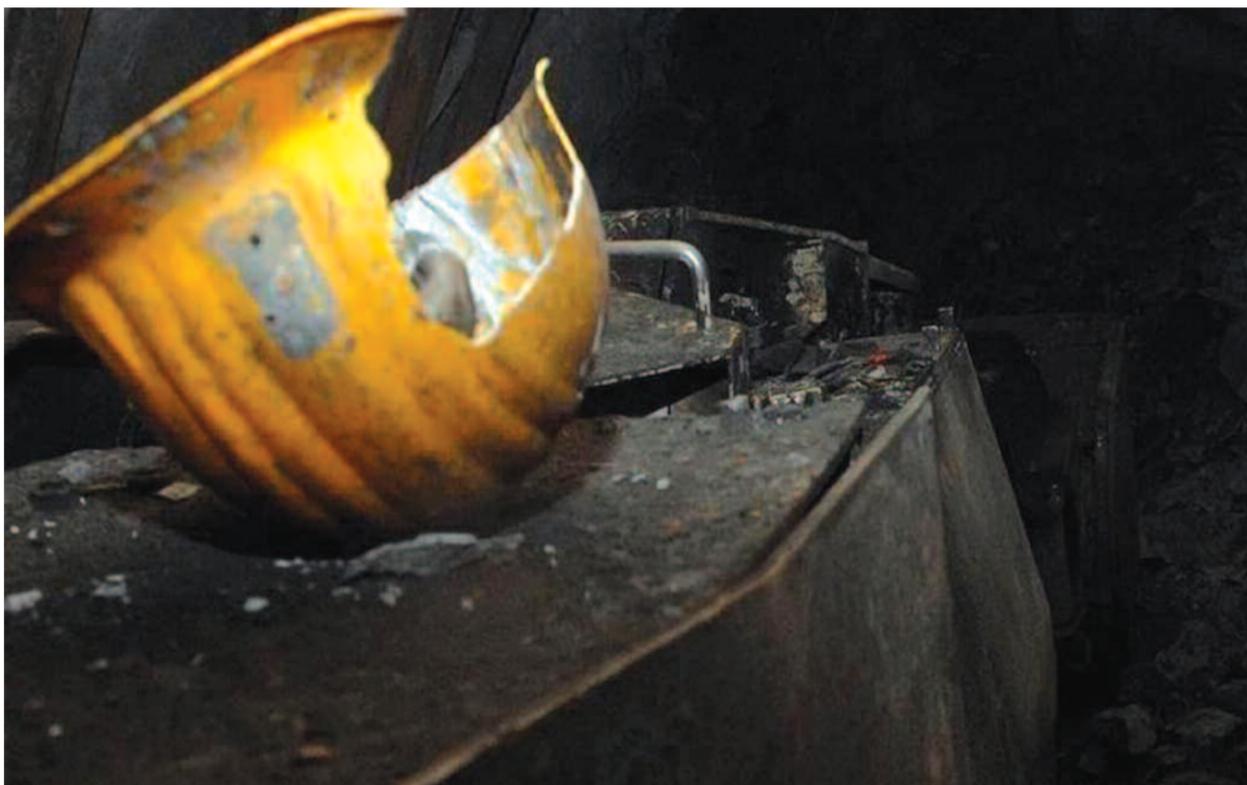
Page 3



EFFONDREMENT PARTIEL D'UN TUNNEL MINIER A AIN AZAL

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DÉPÊCHE MOHAMED ARKAB SUR LES LIEUX

Page 2



TOUFIK HAKKAR :

**"SONATRACH  
N'EST PAS  
IMPLIQUÉE DANS  
L'AFFAIRE DU  
FUEL FRELATÉ  
AU LIBAN"**

Page 5



SOUÇONNÉ  
DE CORRUPTION

**L'ANCIEN ROI  
D'ESPAGNE JUAN  
CARLOS S'EXILE**

Page 16



AGRESSIONS CONTRE LE PERSONNEL SOIGNANT

# Ce que prévoit la loi

*L'ordonnance du gouvernement, relative à l'outrage et violences envers les établissements de santé et leurs personnels, est officiellement entrée en vigueur après sa publication au Journal officiel n°44.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI



La loi prévoit ainsi désormais, des peines de prison de deux à cinq ans et une amende de 200.000 à 500.000 Dinars, pour toute personne commettant un outrage contre un professionnel de la santé, “dans l'intention de porter atteinte à leur honneur, à leur délicatesse ou au respect qui leur est dû”, que ce soit par des paroles, gestes, menaces, envoi ou remise d'objet quelconque, soit par écrit ou dessin.

Les personnes commettant des violences, ou voie de fait, envers un professionnel de la santé, un fonctionnaire ou personnel des structures et établissements de santé, pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, encourt une peine de prison de deux à huit ans, et d'une amende de 200.000 à 800.000 Dinars.

“Il est entendu par voie de fait, tout acte volontaire impliquant l'utilisation ou la menace d'utilisation de la force, susceptible de causer la crainte ou la panique chez autrui, quels que soient les moyens utilisés”, précise l'ordonnance.

“Lorsque les violences entraînent effusion de sang, blessure ou maladie, ou ont lieu, avec préméditation, guet-apens ou avec port d'arme, la peine encourue est l'emprisonnement de cinq à douze ans, et l'amende de 500.000 à 1,2 million de Dinars”, stipule également la loi.

La peine encourue est

l'emprisonnement de “dix à vingt ans et l'amende de 1 à 2 millions de dinars”, lorsque les violences sont “perpétrées par l'usage d'arme ou entraînent mutilation, amputation, privation de l'usage d'un membre, cécité, perte d'un œil ou autre infirmité permanente”, indique l'ordonnance, ajoutant que les peines prévues aux deux derniers alinéas de l'article 148 du Code pénal sont applicables, lorsque les violences entraînent la mort. “Lorsque les violences entraînent la mort et ont été exercées dans l'intention de la donner, la peine encourue est la mort”, stipule l'avant-dernier alinéa.

“Est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans, et d'une amende de 200.000 à 500.000 DA, quiconque dégrade les biens ou immobiliers des structures et établissements de santé. La peine encourue est l'emprisonnement de trois à dix ans et l'amende de 300.000 à 1 million de Dinars, si les actes entraînent, soit l'arrêt total ou partiel de la structure ou de l'établissement de santé concerné, ou de l'un de ses services, ou en entravant le fonctionnement, soit le vol de son équipement”, indique l'ordonnance signée par le président Abdelmadjid Tebboube.

L'ordonnance contient en outre, une disposition visant à punir les citoyens filmant des scènes à l'intérieur des

structures de santé, souvent dans le but de lancer l'alerte sur les défaillances du système de santé algérien.

Ainsi, “est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans, et d'une amende de 200.000 à 500.000 Dinars, quiconque enregistre des communications ou conversations, capture ou publie, sur un site ou un réseau électronique ou sur les réseaux sociaux ou par tout autre moyen, des photos, des vidéos, des nouvelles ou des informations dans l'intention de porter préjudice ou atteinte au professionnalisme ou à l'intégrité morale d'un professionnel de santé, un fonctionnaire ou un personnel des structures ou établissements de santé, pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions”, stipule le nouveau texte de loi. “La même peine est encourue, si de tels actes sont commis au préjudice des malades et de leurs familles, ou des structures et établissements de santé ou portant atteinte au respect dû aux morts”, précise-t-on.

“Les peines prévues par le présent article sont portées au double, si les images, vidéos, nouvelles ou informations sont manipulées de manière calomnieuse ou capturées discrètement ou dans des endroits non ouverts au public à l'intérieur de la structure ou de l'établissement de santé, ou si elles ont été sorties de leur contexte”, stipule également l'ordonnance,

visant de manière manifeste à limiter les lanceurs d'alerte sur l'état déplorable des structures et de la prise en charge dans le secteur de la santé.

“Est puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans, et d'une amende de .000 à 300.000 Dinars, quiconque s'introduit par violence dans les structures ou établissements de santé. La peine encourue est l'emprisonnement de deux à cinq ans, et l'amende de 200.000 à 500.000 Dinars, lorsque l'intrusion par violence concerne des lieux dont l'accès est réglementé”, stipule par ailleurs la nouvelle ordonnance.

“Sans préjudice des peines complémentaires prévues par le présent Code, le condamné pour l'une des infractions prévues par la présente section, peut être privé de l'utilisation de tout réseau électronique, système d'information ou de tout moyen de communication, pour une période maximale de trois ans, à compter de la date d'expiration de la peine initiale, de la libération du condamné ou de la date où le jugement est devenu définitif pour le condamné non détenu”, stipule par ailleurs le nouveau texte juridique.

“Sans préjudice des droits des tiers de bonne foi, il est procédé à la confiscation des instruments, programmes et moyens utilisés dans la commission d'une ou de plusieurs des infractions prévues par la présente section, et à la fermeture du site ou du compte électronique utilisé dans la commission de l'infraction ou à l'interdiction de l'accès à ce site et à la fermeture des locaux ou lieux d'exploitation dans le cas où le propriétaire a eu connaissance de l'infraction”, stipule également l'ordonnance.

R. R.

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**532 nouveaux cas et 9 décès en 24 h**

Les nouvelles contaminations au coronavirus en Algérie, repartent une nouvelle fois à la hausse, après plusieurs jours de baisse, enregistrant 532 nouveaux cas confirmés et 9 décès durant les dernières 24 heures. Avec le nouveau bilan, le nombre total des cas confirmés dans le pays passe ainsi à 32.504 cas et celui des décès s'est hissé à 1.248 morts, a indiqué hier mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le nombre des patients guéris passe, quant à lui, à 22.375, dont 474 durant les dernières 24 heures, a précisé le Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

PAYS EN AVANCE DANS LA CONCEPTION D'UN VACCIN ANTI-COVID

## L'Algérie a pris attache pour être parmi les premiers à l'acquérir

PAR RACIM NIDHAL

Quel que soit leurs coûts, des dispositions ont été prises pour que l'Algérie figure parmi les premiers pays à acquérir des vaccins, ayant démontré leur efficacité de prévention contre une contamination au Covid-19, a assuré, hier, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. S'exprimant à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, il signale que des contacts ont été établis avec les pays dont les travaux destinés à élaborer des tels vaccins se sont révélés prometteurs, citant en cela la Russie, laquelle a testé le sien avec succès sur des militaires volontaires, les-

quels, après une quarantaine de jours, ont développé des anticorps, preuve de l'efficacité de celui-ci.

Il indique, cependant, que ce vaccin ne commencera à être produit en quantité, qu'à partir du mois de septembre et qu'il ne commencera à être commercialisé qu'à partir du mois d'octobre, voire, vers la fin de cette année. Le ministre indique, par ailleurs, que le Président chinois, dont le pays se trouve à un stade avancé d'élaboration d'un vaccin contre le coronavirus, a fait savoir que l'Algérie sera parmi les premiers Etats à en être approvisionné.

Il confirme, par ailleurs, que cette dernière est en train d'entamer un processus de “déconfinement par-

tiel”, tout en restant vigilante. Si, prévient-il, les mesures de précaution ne sont pas respectées, “rien n'empêche de reconfiner à nouveau”.

Il observe, en outre, que le pays vient de subir sa seconde phase de contamination au virus, puisque, explique-t-il, des 200 cas diagnostiqués positifs au début de l'apparition de la pandémie, “nous avons frôlé les 700 cas, entraînant une saturation du nombre de lits et ‘quelques ennuis d'oxygène’. Mais depuis, assure-t-il, nous avons constaté que les chiffres baissent, qu'il y a moins de sujets atteints et moins de décès”.

R. N.

MOSQUÉES, PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

# Vers une réouverture graduelle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit lundi le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de programmer la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages, des lieux de récréation et de détente, aux citoyens.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette instruction a été donnée lors d'une réunion du Haut conseil de sécurité, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au siège de la présidence de la République, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19.

"Le président de la République a instruit le Premier ministre à l'effet de programmer une réouverture graduelle des lieux de culte, qui sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation



physique indispensable, avec comme impératif le port du masque par tous", a précisé la même source. Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au président de la République de charger le Premier ministre, de "prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces, qui tiennent compte de l'impératif du respect des conditions sanitaires". Il a, à ce titre, "ordonné aux responsables des services de sécurité, de veiller, par une présence renfor-

cée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivaux et de port du masque".

Le président de la République a chargé le Premier ministre, de préparer des décrets en vue de prévoir les modalités pratiques pour une application flexible de ces mesures, a assuré la même source, ajoutant que l'Etat restera "vigilant, quant au respect rigoureux de ces mesures par les citoyens, lesquelles mesures peuvent être remises en cause en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous".

L. B.

POUR LA RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES

## Benbouzid annonce des mesures strictes

PAR OUAIL MEHIGUENI

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué hier, que le gouvernement prendra des mesures préventives strictes dans les mosquées, pour le bon respect des mesures de distanciation.

Dans une déclaration faite à la Radio nationale, le ministre de la Santé a indiqué que "le gouvernement prendra des mesures préventives strictes dans les mosquées. Les

fidèles devront respecter la distanciation sociale, porter le masque et apporter leur propre tapis de prière". En outre, il a souligné que "des personnes seront chargées de veiller au bon respect de ces mesures, dans les mosquées qui seront réouvertes". S'agissant de l'ouverture des plages aux vacanciers, le ministre de la Santé a considéré que le maintien de la distanciation sur les plages est "très difficile", et son succès est lié directement à la prise de conscience des citoyens et à l'intensification de la sen-

sibilisation, suggérant que l'activité de restauration soit autorisée dans des espaces ouverts, et non dans des salles fermées.

Par ailleurs, Benbouzid a souligné que les mesures prises par le gouvernement sont venues pour soulager les citoyens, et ne peuvent être considérées comme un déconfinement général, mais partiel. Toutefois, il n'a pas exclu la possibilité d'un retour au confinement, en cas de non-respect des mesures de prévention.

O. M.

L'IMPORTANCE DES ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

## Réagir et élaborer une riposte à l'épidémie

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le mois de juillet a vu la wilaya d'Oran enregistrer 150% de hausse des cas de contamination à la Covid-19, comme confirmée par la Direction de la santé et de la population d'Oran (DSP). Cette flambée est expliquée par plusieurs facteurs tout d'abord l'absence de geste barrières dans les espaces publics, le relâchement de la population face à l'épidémie et les clusters familiaux.

Face à cette situation et compte tenu que les scientifiques et autres virologues ne connaissent pas parfaitement le virus, l'une des réponses urgente est les enquêtes épidémiologiques. Le Professeur Zoubir Fouatih Epidémiologiste au Centre Hospitalier Benzerdjeb d'Oran (CHUO) et de la faculté de médecine à l'université d'Oran, rappelle justement que dès le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19, et "après l'installation du

Comité scientifique de suivi de la pandémie, il est apparu nécessaire de mettre en place une cellule qui serait chargée de coordonner les enquêtes réalisées sur le terrain par les Services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMPEP), des Établissements publics de santé de proximité (EPSP)".

Et pour mener à bien ces enquêtes épidémiologiques, il a été préconisé et élaboré avec le travail de SEMPEP et de la cellule un outil expliqué par notre interlocuteur : "Cet outil permet de suivre des enquêtes épidémiologiques sur smartphone et tablette à l'usage des SEMPEP et dont les données sont centralisées, instantanément au niveau d'un serveur au ministère de la Santé, avec un accès spécifique par wilaya pour chaque DSP. L'information géolocalisée est accessible en temps réel, permettant de suivre chaque foyer et les contacts correspondants recensés pendant 14 jours. Il permet également d'avoir des indicateurs

de suivi de ces foyers y compris sur carte". "Ce système est aujourd'hui opérationnel dans certaines wilayas, comme Oran et Blida. D'autres wilayas sont touchées progressivement, et une formation a été faite à Sétif, Constantine, Bouira, Tizi-Ouzou, Alger, Bordj Bou Arreridj et bientôt Boumerdes, Tipasa et Ouargla", explique le professeur Z. Fouatih. "Il faut donc coordonner nos efforts, en échangeant nos expériences et en mutualisant nos moyens. Ceci permettra la fluidité, la précision et la rapidité de la transmission des données pour la riposte".

D'ailleurs, dans le cadre de ce travail d'enquête épidémiologique important, la DSP d'Oran a fait cas de la Covid-19. Le travail épidémiologique permettra encore de voir si l'on peut tabler sur une immunité collective comme réponse à l'épidémie.

C. A.

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN TUNNEL MINIER À AIN AZAL

## Le président Tebboune dépêche Mohamed Arkab sur les lieux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab, de se rendre à Ain Azal (W. Sétif), pour suivre de près l'évolution de la situation suite à l'effondrement d'un tunnel de prospection des produits miniers non ferreux et des substances utiles, et présenter ses condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident, selon l'APS, citant une source de la présidence de la République. L'effondrement partiel d'un tunnel de prospection, de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles, à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif), avait été précédé d'une explosion qui a fait deux morts et un blessé parmi les employés, indiquent les services de la protection civile. Au moment où nous mettons sous presse, les recherches se poursuivaient encore dans les décombres, sous la supervision du directeur local de la Protection civile, en présence du wali de la wilaya, pour s'assurer de l'absence d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier, selon les mêmes services.

### Deux employés morts et un autre blessé

Deux employés ont été tués et un troisième blessé, dans l'effondrement partiel, suite à une explosion, d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif), ont indiqué hier les services de la Protection civile. Le responsable de la communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra, a affirmé, à l'APS, que les équipes de la protection civile de la commune de Ain Azal sont intervenues ce matin vers 8 heures 30 du matin, pour extraire les dépouilles des deux victimes sous les décombres et procédé au sauvetage du troisième employé qui présente de graves difficultés respiratoires à cause de la poussière inhalée. Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital Youcef Laâlaoui de Ain Azal, alors que le travailleur blessé a été transféré aux urgences médicales du même Etablissement de santé, a-t-on indiqué.

## Le président Tebboune nomme le général Gouasmia commandant de la Gendarmerie nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé hier mardi, le général Nouredine Gouasmia au poste de commandant de la Gendarmerie nationale, en remplacement du général-major Abderrahmane Arrar, admis à la retraite, indique un communiqué de la présidence de la République. Le président Tebboune a également nommé le général Ali Oulhadj Yahia, au poste de chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale, en remplacement du général Nouredine Gouasmia, précise la même source.

R. N.

CONTRAT REPRÉSENTANTS  
HADDAD/SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

## Ouverture d'une enquête préliminaire

Le parquet général près la Cour d'Alger a annoncé, avant-hier, l'ouverture d'une enquête préliminaire, suite aux informations relayées par certains titres nationaux, au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine, d'un montant de 10 millions de dollars, selon un communiqué du Parquet général. "Suite aux informations relayées par certains titres nationaux au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars, et en application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique, de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire pour déterminer les circonstances de conclusion de ce marché et en définir le véritable objectif", lit-on dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 23 morts et 1.311 blessés en une semaine

Vingt-trois personnes ont trouvé la mort et 1311 autres ont été blessées dans 1121 accidents de la route survenus entre le 26 juillet et le 1er août à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile, rendu public hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec 5 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 32 accidents de la route. Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré durant la même période 468 incendies dont 200 feu de forêts, 110 incendies de maquis, 109 incendies d'herbes, 49 incendies de récoltes ayant causé des pertes estimées à 2636 ha de forêt, 1.777 ha de maquis, 1.360 ha d'herbes, 27.230 bottes de foin et 36.163 arbres fruitiers brûlés. Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 815 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens l'obligation du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont effectué 782 opérations de désinfections générales, à travers 48 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, ainsi que les quartiers, où il a été mobilisé pour les deux opérations 3.307 agents de la Protection civile, tous grades confondus, 514 ambulances et 392 engins anti-incendie.

R. N.

# PHARMACIES Pénurie de plus de 200 médicaments

De plus en plus de médicaments manquent à l'appel..., notamment ceux destinés à soigner les malades de la Covid-19. Un quotidien difficile pour les pharmaciens et les patients.

PAR IDIR AMMOUR

Une situation désolante qui ne cesse de s'aggraver. Devant cet état de fait, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens d'Algérie (CNOFP) tire la sonnette d'alarme, sur une situation qui risque de se compliquer davantage dans les jours à venir. "De plus en plus de médicaments manquent", alerte le Dr Abdelkrim Touahria. Selon lui, la crainte est de voir plusieurs médicaments en rupture de stock, notamment ceux destinés à soigner les malades de la Covid-19. La crise sanitaire, que vivent l'Algérie et plusieurs pays du monde, est à l'origine de cette situation qui pénalise les malades. "L'Etat doit prendre, dans les plus brefs délais, en charge le dossier car chaque jour, des références tombent en rupture", soutient le responsable. Selon lui, la rupture touche des médicaments comme la Nicardipine pour le traitement notamment de l'hypertension artérielle et certains contraceptifs. "Dans chaque aire thérapeutique, nous enregistrons des ruptures de stock, d'où la nécessité de mettre en place un plan d'urgence", insiste-t-il. Selon les chiffres avancés par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), le nombre de médicaments en rupture, totale ou partielle, s'élève à 230. Les peurs liées au coronavirus entraînent une véritable ruée, sur les différents médicaments. En



effet, c'est la panique dans les pharmacies et certains patients sont très inquiets, de peur d'en manquer. Ces inquiétudes ne cessent de s'aggraver, vu la suspension des échanges commerciaux et de toutes les liaisons, aériennes et maritimes, vers l'étranger. Sur ce, plusieurs pharmaciens confirment avoir enregistré ces derniers jours une forte demande sur certains compléments alimentaires qui rentrent dans le traitement du coronavirus, à savoir le zinc et la vitamine C. Interrogé sur les causes de ces ruptures à répétition, le Dr Belambri affirme que "les raisons sont multiples et

les solutions peu claires", a-t-il déploré. Il justifie tout cela sur "l'effet de l'arrêt du transport maritime". A cela s'ajoute le retard dans les procédures d'enregistrement des médicaments auprès des services d'importation du ministère de la Santé, et la lenteur des procédures administratives et organisationnelles qui accompagnent le processus de production et d'importation. Il y a lieu enfin de rappeler, que la crise sanitaire a conduit plusieurs usines à l'étranger, à réduire leurs quotas d'exportation.

I.A.

SOUTENU PAR DES INDICATEURS ENCOURAGEANTS POUR LA DEMANDE

## Entame d'une semaine en hausse pour le pétrole

PAR RAYAN NASSIM

Les cours du pétrole ont terminé en hausse lundi après un début de séance dans le rouge alors qu'entraîne en vigueur la remontée de la production des membres de l'Opep+, aidés par des indicateurs faisant espérer une reprise de la demande de brut. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, s'est apprécié de 63 cents ou 1,4% pour finir à 44,15 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre a gagné 74 cents, ou 1,8% pour clôturer à 41,01 dollars. Sur l'ensemble du mois de juillet, le Brent a pris un peu plus de 5% et le WTI est monté de 2,5%.

Des indicateurs sur l'activité du secteur manufacturier sont venus quelque peu rassurer les opérateurs de marché côté demande. Elle a continué de se redresser en

juillet aux États-Unis, selon l'indice des directeurs d'achats de l'association ISM tandis qu'elle s'est inscrite en Chine à son plus haut niveau depuis plus de neuf ans ce même mois.

En France, l'activité manufacturière a aussi poursuivi, en juillet, sa trajectoire de croissance entamée en juin, même si la demande a "stagné", en raison de clients "frileux", a rapporté lundi le cabinet IHS Markit.

Le marché vivait par ailleurs "le premier jour ouvrable du mois d'août, le mois que les traders attendaient car il va de pair avec le retour d'une partie de la production de pétrole de l'OPEP+" sur le marché, a noté Bjornar Tonhaugen, de Rystad Energy.

Pour surmonter la chute de la demande de brut, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs alliés, via l'accord OPEP+, avaient décidé de réduire leur production de 9,7 millions de barils par jour mjb (MBJ Abréviation de

Million(s) de Barils (de pétrole brut) par Jour, sachant qu'un baril équivaut environ à 159 litres soit 42 gallons américains.) aux mois de mai et juin.

Un allègement de cette coupe drastique a déjà été opéré au mois de juillet. Depuis le 1er août, les producteurs sont censés lâcher encore un peu plus de lest, à 7,7 mjb dans un premier temps, puis à 5,8 mjb de janvier 2021 à avril 2022.

Le rattrapage demandé aux mauvais élèves du cartel qui ont pompé davantage que leur quota au printemps, s'il est respecté, est cependant de nature à atténuer la hausse de la production en août.

Les analystes attendent un retour sur le marché, d'environ 1,5 mjb ce mois-ci, une estimation cohérente avec les calculs du ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdelaziz ben Salmane, à l'issue de la dernière réunion interministérielle de l'OPEP+ mi-juillet.

R.N.

FINANCE ISLAMIQUE

## Le Premier ministre autorise la BNA à lancer son activité

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné le signal à la Banque nationale d'Algérie (BNA), pour lancer son activité relevant de la finance islamique, a indiqué hier un communiqué du Premier ministre. Le 30 juillet dernier, la BNA a

obtenu l'autorisation de mettre sur le marché neuf (09) nouveaux produits, relevant de la finance islamique. Les produits concernés sont : le compte chèque islamique, le compte courant islamique, le compte épargne islamique, le compte

épargne islamique "jeunes", le compte d'investissement islamique non restreint, Mourabaha immobilier, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile et Ijara. Dimanche dernier, l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la

finance islamique a donné son accord pour l'octroi du certificat de conformité aux préceptes de la Charïa à la BNA pour la commercialisation de produits relevant de la finance islamique.

R. N.

TOUFIK HAKKAR :

# “Sonatrach n’est pas impliquée dans l’affaire du fuel frelaté au Liban”

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, s’est exprimé pour la première fois sur le scandale du fuel frelaté qui a éclaté au Liban, dont les autorités ont impliqué la filiale de Sonatrach “SPC Londres”.

PAR RIAD EL HADI

“**S**onatrach n’est pas impliquée dans cette affaire”, a déclaré Toufik Hakkar dans une longue interview accordée au média La Patrie News publiée lundi 3 août 2020. “Je ne crois pas utile de revenir sur la surmédiation de cette affaire libano-libanaise au premier chef”, a-t-il estimé. Pour Toufik Hakkar : “Il est vrai que la société SPC, filiale de Sonatrach, spécialisée dans le trading d’hydrocarbures et de produits pétroliers, a conclu un contrat avec le ministère libanais de l’Energie et de l’Eau pour fournir du fuel oil et du gasoil à un établissement public libanais à caractère industriel et commercial, dénommé ‘Électricité du Liban’”. “Il y a lieu de relever que le contrat liant la SPC au ministère libanais pour une durée de 15 ans reconductible tous les trois ans, n’a jamais connu d’incidents jusqu’à cette seule cargaison contestée au motif que ses spécifications n’étaient pas conformes aux spécifications contractuelles”, a-t-il souligné. Selon le PDG de Sonatrach : “Il faut savoir qu’il s’agit d’une cargaison de carburant qui a fait l’objet d’analyses par des bureaux d’expertise indépendants, lesquels ont établi qu’elle répondait fidèlement aux exigences contractuelles. Ce n’est qu’à l’arrivée à destination que le ministère libanais a demandé de nouvelles analyses. A présent que l’affaire est en justice, il y a lieu de laisser la justice faire son travail”, a-t-il estimé.

## La crise sanitaire a contraint plusieurs contractants de Sonatrach à déclarer la force majeure

Questionné sur l’impact de la réduction du train de vie de la compagnie nationale des hydrocarbures qui a vu son budget subir une importante coupe pour faire face au contexte actuel marqué par la pandémie du coronavirus (covid-19) et la baisse des prix du pétrole brut, le PDG de Sonatrach a indiqué : “Devant cette crise et à l’instar de ces compagnies pétrolières, Sonatrach a revu à la baisse ses budgets d’investissement et d’exploitation pour l’année 2020, s’inscrivant en droite ligne avec les décisions prises par le gouvernement (...)”, a-t-il expliqué



Toutefois, a souligné Toufik Hakkar, “la situation sanitaire et les mesures de protection prises par les autorités de tous les pays, telles que l’arrêt des transports terrestres et aériens, les restrictions sur le transport maritime et les mesures de confinement, ont contraint plusieurs de nos contractants et fournisseurs à déclarer la force majeure, impactant ainsi nos opérations et nos projets”. “Raison pour laquelle, nous avons pris des mesures pour maintenir un niveau minimum d’activité sur nos projets structurants et notamment dans l’engineering à travers la mise en place du télétravail et des réunions de coordination par visioconférence ; la réorientation des ordres d’achats d’équipements vers les pays où l’activité de fabrication n’a pas été interrompue et le maintien des ressources mobilisées sur chantier tout en faisant appel aux ressources locales afin pallier l’indisponibilité des ressources expatriées”, a-t-il ajouté.

## Sonatrach continue de recruter, malgré la conjoncture difficile

Selon Toufik Hakkar : “Malgré la conjoncture à laquelle Sonatrach est confrontée, caractérisée par la chute drastique des prix du baril du pétrole sur les marchés internationaux et la crise sanitaire liée à la Covid-19, il convient de souligner que la révision budgétaire opérée par l’entreprise, n’a pas concerné le plan de recrutement 2020. En effet, le recrutement permanent de 9.684 agents est inscrit au titre du Plan annuel et moyen terme 2020-2024”. “Pour l’exercice en cours, 2.921 recrutements seront réalisés, dont 59% dédiés aux structures implantées dans les wilayas du Sud. Ces recrutements concerneront, à hauteur de 83%, la population universitaire, principalement dans les fonctions cœurs de métier de Sonatrach”, a-t-il détaillé.

Ainsi, a-t-il précisé, “32% du total des prévisions 2020 ont été réalisés durant les quatre premiers mois, atteignant 928 agents. Il importe de signaler que 17.689 recrutements permanents ont été réalisés par Sonatrach durant les cinq dernières années, dont 11.060

suite à des formations de spécialisation. En sus de ces recrutements, le développement des compétences via la formation est au cœur de la stratégie de développement de Sonatrach. A juste titre, près de 5,2% de la masse salariale sont consentis annuellement à la formation du personnel, principalement dans les domaines liés à l’industrie pétrolière et gazière”.

## Investissement de 45 milliards de dollars, entre 2020 et 2024

Interrogé sur le programme d’investissement du groupe pétro-gazier sur les cinq prochaines années, Toufik Hakkar a indiqué : “Dans le cadre de notre plan à moyen terme 2020-2024, nous avons prévu de consentir un niveau d’investissement de l’ordre de 45 milliards de dollars, dont environ 73% seront dédiés au segment exploration et production et 17% au segment raffinage et pétrochimie”. Tout en énumérant des projets en cours ou en discussion dans l’exploration-production, le raffinage et la pétrochimie, Toufik Hakkar a affirmé, que ces investissements “nous permettront de mieux valoriser nos hydrocarbures, de satisfaire les besoins du marché national en produits pétrochimiques actuellement importés, d’apporter des investissements directs étrangers (IDE) par le biais d’investisseurs et de partenaires dans le cadre de joint-venture. Ils ont aussi pour objectif de créer des emplois directs et indirects, d’améliorer les compétences et la main-d’œuvre en augmentant la sophistication des produits et des techniques de transformation et également, de faciliter les investissements en aval et encourager les petites et moyennes entreprises en aval (PME), par exemple dans la transformation des matières plastiques”.

## “Sonatrach se dirige vers une adaptation des durées de ses engagements”

A propos de la nouvelle stratégie adoptée par Sonatrach consistant à adapter les délais des contrats pour faire face aux nouvelles données du marché du gaz, Toufik Hakkar a rappelé que

“depuis quelques années, les marchés gaziers ont subi un changement spectaculaire”. “En raison de l’émergence de nouveaux pays exportateurs et de la multiplication des acheteurs, le marché du gaz naturel est devenu plus liquide avec plus de volumes négociés sur le marché spot et l’élargissement des référentiels des prix. En conséquence, les acheteurs se trouvent moins contraints à chercher à sécuriser leurs besoins à travers des contrats à long terme, dont il y a lieu de souligner qu’ils sont toujours largement adoptés pour permettre, d’une part, de rentabiliser les investissements en amont et en aval consentis par le vendeur et d’autre part, de sécuriser et de diversifier les sources d’approvisionnement pour les acheteurs”, a-t-il expliqué. A cet effet, a-t-il poursuivi, “Sonatrach a veillé à diversifier ses contrats en termes de durée, de manière à saisir toutes les opportunités possibles qui se présentent sur le court, moyen et long terme et équilibrer son portefeuille. A titre d’illustration, Sonatrach se dirige vers une adaptation des durées de ses engagements afin de tenir compte des nouvelles conditions de marché. Le spot reste aussi une alternative et un outil d’optimisation opérationnel et commercial”.

## -Exploitation du gaz de schiste

Concernant l’exploitation du gaz de schiste, le PDG de Sonatrach a fait savoir que “le programme identifié pourrait permettre de produire un volume annuel de 20 milliards de m3 de gaz à l’horizon 2030 et de créer 15 000 emplois directs ainsi qu’une industrie locale spécialisée dans la fabrication de proppants (agents de soutènement) et de filetage de tubulaires”. “Il s’agit d’une industrie complexe qui nécessite plusieurs conditions pour être viable à long terme, telles que les capacités logistiques, la maîtrise des coûts et la gestion des risques et impacts environnementaux”, a-t-il expliqué.

“Nous continuons à réaliser les études nécessaires pour réunir toutes les conditions de succès au développement de ces ressources et à suivre attentivement les progrès technologiques liés à leur exploitation et à la prise en charge des enjeux environnementaux. Le passage à la phase d’exploitation ne peut être envisagé, avant de pouvoir confirmer le potentiel et de s’assurer de la maîtrise totale des opérations et des impacts environnementaux”, a conclu Toufik Hakkar.

R. E.

MARCHÉ DU GAZ

# Attar vante la stratégie de Sonatrach et se montre optimiste

Abdelmadjid Attar a appelé à une plus grande coopération entre les pays exportateurs de gaz, tout en se montrant optimiste pour l’avenir du marché du gaz naturel, a rapporté hier le site S&P Global Platts. “Je crois que cette crise est une opportunité d’innover et d’explorer les voies et moyens de renforcer davantage le GECF”, a estimé M. Attar, ajoutant que « bien sûr, les marchés du gaz sont différents des marchés du pétrole, mais la coopération entre les producteurs et la stabilité du marché sont tout aussi importantes”.

## “Il n’y a pas d’Opep pour le gaz”, a rappelé le ministre.

Commentant la situation sur les marchés gaziers, le ministre de l’Energie a affirmé, que les marchés mondiaux du gaz sont en surabondance depuis début 2019, la pandémie du coronavirus ne faisant qu’aggraver le déséquilibre. “Les marchés souffraient déjà d’une offre excédentaire depuis le début de 2019 et la Covid-19 et la baisse de la demande qui en a résulté ont exacerbé cette situation”, a avancé Abdelmadjid Attar. “Les prix du gaz ont chuté à des niveaux historiquement bas et la dynamique actuelle du marché n’a pas réussi à stabi-

liser le marché”, a souligné le ministre, faisant état de la flexibilité de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach, en cette période délicate. “Sonatrach a géré et continue de gérer cette situation exceptionnelle avec ses clients, grâce aux flexibilités déjà prévues dans ses contrats gaziers, mais aussi à travers des solutions qui s’adaptent aux conditions du marché”, a indiqué M. Attar. “Les marchés gaziers ont évolué : plus d’acteurs, le GNL reliant les marchés régionaux, une plus grande diversité de contrats et de mécanismes de tarification, et plus de concurrence avec d’autres carburants, notamment dans le secteur de l’électricité”, a

constaté le ministre “Sonatrach est un acteur important sur le marché du gaz et a développé une réputation de fournisseur fiable. Sa stratégie de coopération est basée sur un esprit ‘gagnant-gagnant’, notamment avec ses partenaires européens”, a soutenu dans ce cadre M. Attar. “La stratégie marketing de Sonatrach est également axée sur la diversification et l’expansion de son portefeuille de clients”, a fait savoir le ministre de l’Energie. “Je pense que cette situation s’améliorera progressivement. Le gaz est un combustible de choix, et sa part dans le mix énergétique mondial augmentera”, a conclu Attar..



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE  
EPE / SPA - ENPI  
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000.000 DA

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville  
Entreprise nationale de promotion immobilière  
Direction régionale centre ouest  
NIF : 000916098323607

### Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de la procédure des achats de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière SPA, La Direction Régionale Centre Ouest informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°12/DRCO/ENPI/2020 paru le sur les quotidiens nationaux « الخبر » le 24/06/2020 et « Midi Libre » le 21/06/2020 que le lot est attribué comme suit :

Localité / Site	Désignation	Entreprise retenue	Montant de la Soumission (DA/TTC)	Délai de Réalisation	Note obtenue	
					Offre technique	Offre Financière
32 (16+16) Logements Promotionnels Publics LPP AVEC Locaux à Usage Commercial à Hay El Bassatine Commune de Djelfa Wilaya de Djelfa	Travaux de Reste à Réaliser en TCE sans VRD	ETB/TCE HABALI MOURAD NIF 186260401333193	168 041 966 ,08	14 Mois	83	Moins disant

Les soumissionnaires, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la Direction Régionale Centre Ouest sis à cité 337 logts à Ain Naadja ; dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur les Quotidiens Nationaux sus visés.

Midi Libre n° 4061 - Mercredi 5 août 2020 - Anep 2016 101 760

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE MOUZAIA  
COMMUNE DE CHIFFA

#### AVIS D'ADJUDICATION PAR SOUMISSIONS CACHETÉES POUR LA LOCATION DES TOILETTES PUBLIQUES SITUÉES A CÔTÉ DU STADE MUNICIPAL BEL'ISSI AHMED RUE AL SHUHADA CHIFFA

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de CHIFFA, Lance, qu'il sera procédé à la location par voie d'adjudication avec soumissions cachetées, des toilettes publiques biens de commune, situées à côté du stade municipal Bel'issi Ahmed, rue Al Shuhada, Chiffa. Pour une durée de trois (03) années renouvelables une seule fois.

D'une contenance de :

- Superficie d'assiette globale: 40 m<sup>2</sup> tous bâtie
- Se compose de huit (08) toilettes dont quatre (04) pour hommes et quatre (04) pour femmes.

Tous ceux qui souhaitent participer doivent s'adresser au Secrétariat Général de la commune pour retirer le cahier des charges contre un paiement d'une somme de **1.500,00 DA**, pendant une période de vingt(20) jours, sauf les jours fériés, à compter de la date: **05 août 2020** jusqu'à la date: **24 août 2020** avant 12h00.

Les offres doivent être déposées le vingtième (20<sup>ème</sup>) jour (**24 août 2020**) avant 12h00.

L'ouverture des offres se fera en séance publique le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au niveau du siège de la commune de CHIFFA. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

#### Le dossier de participation:

- Demande de participation à l'adjudication portant : nom, prénom, adresse et profession
- Le cahier des charges rempli, signé et visé par le soumissionnaire
- Extrait de naissance pour les personnes physiques ou une copie du statut de la personne morale
- Certificat de nationalité
- Certificat de résidence
- Deux (02) photos
- Casier judiciaire « moins de 03 mois»
- Extrait de rôle «moins de 03 mois»
- Certificat médical récent attestant qu'il n'avait pas de maladie contagieuse ou mentale.
- Chèque certifié d'un montant de la caution temporaire.
- Si le demandeur est une personne handicapée, la carte d'invalidité doit être jointe à son dossier

Remarque: Tout dossier incomplet ou contenant des documents non valides ne sera pas pris en considération  
Les soumissionnaires peuvent visiter les toilettes publiques tous les jours de la semaine, sauf les jours fériés. Les dossiers de participation doivent être envoyés ou déposés au Secrétariat Général de la commune dans deux enveloppes et l'enveloppe externe doit porter la mention :

« **ADJUDICATION PAR SOUMISSIONS CACHETÉES POUR LA LOCATION DES TOILETTES PUBLIQUES SITUÉES A CÔTÉ DU STADE MUNICIPAL BEL'ISSI AHMED** »  
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des offres le: 24 août 2020 à 14h00.

Midi Libre n° 4061 - Mercredi 5 août 2020 - Anep 2016 012 592

# MIDI

ALGERIE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

LA CIMENTERIE LAFARGE CIMENT OGGAZ CONFIRME SA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

# Assurer la protection de l'environnement et le développement durable

"Après un audit externe conduit par l'organisme TUV Rheinland Algeria, notre cimenterie Lafarge Ciment Oggaz confirme sa certification environnementale ISO 14001, obtenue en mai 2019. Cette certification fait de LCO la première cimenterie en Algérie à être certifiée ISO 14001 version 2015 et distinguée pour sa performance environnementale", soulignent les responsables de Lafarge.



Le maintien de cette certification ISO 14001 "témoigne de l'engagement continu du management environnemental de notre cimenterie LCO, nos collaborateurs et nos sous-traitants pour une usine propre répondant aux normes environnementales les plus rigoureuses, et souligne le principe d'amélioration continue de notre performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de notre entreprise", ajoute la même source.

Aussi, "cette démarche s'inscrit pleinement dans la dynamique du Groupe LafargeHolcim en matière de protection de l'environnement et de développement durable dans notre développement. Nos actions en matière de développement durable ont permis en 2019 de réaliser plusieurs activités.

Une réduction de 23,6% des émissions de CO2 par tonne de ciment produit. La co-incinération de 48 millions

de tonnes de déchets comme énergies alternatives pour nos opérations, faisant de notre solution de co-processing comme l'une des plus importantes dans le monde.

La diminution de 13,3% de consommation d'eau fraîche par tonne de ciment produit référence 2015 et faire bénéficier à plus de 5,9 millions de personnes de nos investissements communautaires.

"Le développement durable, la protection de l'environnement et la santé & sécurité de nos collaborateurs et parties prenantes font partie de l'ADN du Groupe LafargeHolcim et sont pleinement inclus dans tous nos plans de développement. Notre responsabilité est de traduire ces priorités en réalisation, comme peut en témoigner cette certification qui vient souligner notre ambition et performance environnementales en Algérie", a déclaré Toufic Tabbara, directeur général

LafargeHolcim Algérie. LafargeHolcim Algérie est l'entreprise leader sur le marché des matériaux de construction, elle est présente sur toute la chaîne de valeur des matériaux de construction : agrégats, ciments, mortiers, granulats, bétons, plâtres, sacs, logistique et distribution. Elle possède deux cimenteries (M'Sila et Oggaz), la cimenterie Cilas à Biskra en partenariat avec le Groupe Souakri pour une capacité totale de production de 11,5 mt/an. L'activité béton prêt-à-l'emploi opère 19 centrales à travers le pays pour une capacité de 1 mt/an.

LafargeHolcim Algérie emploie 4.500 collaborateurs et est fortement engagée dans le développement économique, social et environnemental en Algérie. LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction au service des maçons, constructeurs, architectes et ingé-

nieurs du monde entier. Le Groupe compte 4 segments d'activités - ciment, granulats, béton prêt-à-l'emploi, solutions & produits - et participe à des constructions aussi variées que des logements abordables, des petits projets locaux ou des projets d'infrastructures complexes d'un point de vue technique et architectural. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable. LafargeHolcim occupe une place de leader dans toutes les régions du monde, emploie environ 80.000 collaborateurs dans plus de 80 pays et dispose d'une présence géographique équilibrée entre les marchés en développement et matures.

R. E.

CRÉATION PROCHAINE DE ZONES D'ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX MICROS-ENTREPRISES

## Confirmer les compétences sur le terrain

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a annoncé la "création prochaine" de zones d'activités dédiées exclusivement aux micro-entreprises comme mesure d'accompagnement devant permettre à ces entités de confirmer leurs compétences sur le terrain et participer dans la consolidation de l'économie du pays.

Faisant état de la contrainte du foncier qui "entrave souvent" la concrétisation des projets économiques initiés par des micro-entreprises relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), le ministre a annoncé, au cours d'une rencontre avec des chefs de micro-entreprises à la salle Ahmed Bey, la création de zones d'activités dédiées à ces entités considérées comme un des "maillons forts" de l'économie nationale.

Réitérant l'engagement de l'Etat à

accompagner les entreprises relevant de l'Ansej à travers une série de mesures, dont la formation, l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard, Diafat a estimé que la création de zones d'activités dédiées aux micro-entreprises permettra "d'insuffler un nouvel élan" à ces entreprises et de "ranimer ce dispositif pour améliorer son rendement au service de l'économie nationale."

Il a relevé, dans ce contexte, que la stratégie de son département pour les micros-entreprises s'oriente vers "une approche économique favorisant l'investissement dans tous les créneaux industriels et agricoles, entre autres."

A ce titre, le ministre délégué a indiqué que des efforts étaient en cours, conformément aux orientations du président de la République pour aplanir les obstacles et les difficultés

d'ordre administratif et financier qui entravent l'évolution et la pérennité des micro-entreprises. Ecartant la possibilité d'effacer les dettes des micro-entreprises en difficulté ou en faillite, le ministre délégué a, cependant, rappelé la suspension des poursuites judiciaires et procédures engagées à l'encontre des entreprises en difficulté, "le temps de traiter les problèmes posés au cas par cas."

Nassim Diafat a annoncé le lancement "dès septembre prochain" d'une vaste opération de recensement des micro-entreprises pour entamer l'étude de la situation de chacune, selon des données fiables, devant permettre de trouver les "solutions adéquates loin des actions standards et politisées".

Affirmant que les réformes engagées dans ce secteur créateur de richesses prendront en considération l'actualité économique du pays et l'évolution technologique que connaît le monde, le ministre délégué a insisté sur

l'importance de la formation, tout en appelant les jeunes à perfectionner leurs compétences et connaissances "pour être au diapason des exigences de l'heure et gagner le défi de la compétitivité". Affirmant que l'Etat s'emploie à garantir des plans de charge pour les micros-entreprises, le ministre a appelé les propriétaires de ces entités à s'organiser dans le cadre de clusters et à aller en rangs unis et coopérer avec les pouvoirs publics "pour des résultats fructueux sur le terrain." Les participants à cette rencontre, qui ont posé des problèmes et difficultés d'ordre bureaucratique et financier notamment, ont appelé au renforcement du programme de la sous-traitance pour permettre à leurs entreprises d'évoluer.

Au cours de sa visite à Constantine, Diafat a inspecté le siège de l'Ansej et une unité de fabrication du vinaigre alimentaire, entre autres.

R. E.

# Grain de beauté ou mélanome ? Surveillez votre peau

*Il est tout à fait normal d'avoir des grains de beauté, mais la vigilance est de mise car ils peuvent évoluer en cancer de la peau.*

*N'hésitez pas à consulter un dermatologue à la moindre tache suspecte. Détectée précocement, la lésion peut être retirée et guérie.*

## Quand faut-il s'inquiéter ?

Quelles différences entre un grain de beauté et un mélanome ? Le grain de beauté (ou naevus) est une tumeur bénigne (la tumeur est, par définition, un amas anormal de cellules, qu'elles soient bénignes ou cancéreuses) de couleur variable (brun clair, brun foncé ou chair). Sa teinte est uniforme et ses contours bien définis. Elle peut être plate ou légèrement bombée, rond ou ovale, et mesure généralement moins de 5 mm de diamètre.

Le grain de beauté apparaît souvent après la naissance, puis progressivement pendant l'enfance et l'adolescence. Si la plupart d'entre eux sont bénins, ils peuvent, toutefois, représenter un risque de cancer de la peau (ou mélanome).

## Le mélanome peut prendre différentes formes

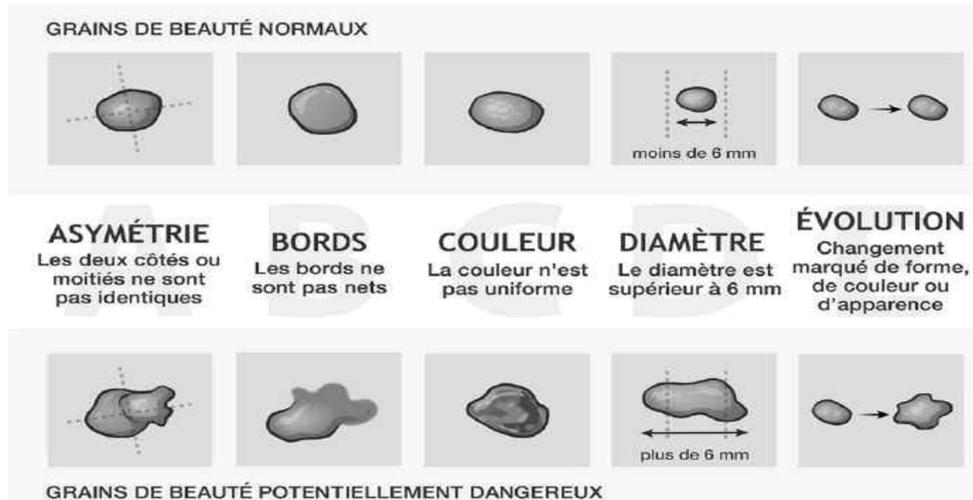
Il passe souvent pour un simple grain de beauté car il peut prendre des formes identiques : tache marron, bouton... Contrairement au naevus bénin, le mélanome représente une tumeur maligne et son diamètre augmente progressivement, souvent de façon irrégulière.

« Dans 20 à 30 % des cas, le mélanome se forme sur un grain de beauté préexistant, indique Georges Reuter, président du syndicat national des dermatologues vénérologues. Toutefois, 70 à 80 % des mélanomes surviennent en dehors de tout grain de beauté : ils se forment sur la peau, à un endroit où il n'y avait rien auparavant. »  
La plupart du temps, le médecin détecte le mélanome assez tardivement, lorsqu'il est supérieur à 5 ou 6 millimètres. A ce stade, il entraîne malheureusement des métastases réclamant des traitements (chimiothérapie), moins efficaces.

Il est donc nécessaire de détecter le mélanome dès le début de son évolution pour prendre en charge le patient le plus vite possible. C'est un des cancers dont la fréquence augmente le plus rapidement en Europe.

## Etes-vous à risque d'un cancer de la peau ?

Certaines personnes ont un risque aug-



menté (par rapport à un individu normal) de développer un cancer de la peau à partir de grains de beauté. Ce risque peut être lié à des facteurs génétiques (la peau, les yeux et les cheveux sont très clairs ; il y a des antécédents familiaux de mélanomes ou d'autres cancers de la peau) ou des facteurs environnementaux (importants coups de soleil dans l'enfance et tendance à trop s'exposer au soleil). Si vous possédez de nombreux grains de beauté (plus de 15 à 20) de grande taille (supérieurs à 5 mm), vous avez également plus de risque de développer un mélanome.

## Un contrôle annuel chez un dermatologue

La surveillance des grains de beauté est primordiale pour prévenir l'évolution vers un cancer de la peau ou pour mettre en place précocement un traitement. Vous devez impérativement les faire

contrôler régulièrement (au moins une fois par an) chez un dermatologue.

## La règle ABCDE d'auto-surveillance des grains de beauté

« Après une première consultation chez un dermatologue, ce dernier peut éduquer le patient et lui apprendre l'auto-surveillance des grains de beauté », informe le docteur Reuter, dermatologue. Vous pourrez ainsi consulter rapidement si un grain de beauté se modifie ou si une tache suspecte apparaît.

Pour détecter tout changement dans la forme, la taille ou la couleur, appliquez la règle de l'abécédaire :

A pour asymétrie : le grain de beauté n'a pas une forme arrondie,  
B pour bordure : les bords du grain de beauté sont irréguliers et/ou présentent des encoches,  
C pour couleur : le naevus dispose de couleurs différentes (marron, noir, rose,

rouge, blanc),  
D pour diamètre : il est supérieur à cinq ou six millimètres,

E pour évolutivité : changement de volume, de texture, saignements spontanés, démangeaisons...

La blessure accidentelle d'un grain de beauté n'induit pas sa cancérisation. Néanmoins, si le saignement est spontané, consultez au plus vite car le naevus pourrait se transformer en mélanome.

Cette méthode d'auto-surveillance est utile, mais elle ne remplace pas l'examen approfondi chez un médecin. N'oubliez pas que l'une des meilleures préventions contre le cancer cutané consiste à se protéger du soleil, particulièrement si vous avez la peau claire.

## Grain de beauté atypique, consultez un dermatologue

Si vous présentez un ou plusieurs grains de beauté suspects, consultez sans

tarder. Toute modification d'un naevus préexistant ou l'apparition d'une tache brune doivent également conduire à une consultation dermatologique.

Après un examen minutieux de la peau, le médecin, s'il suspecte fortement un mélanome, procède à un prélèvement. Ce dernier est ensuite soumis à un examen anatomopathologique qui, lui seul, peut affirmer s'il s'agit ou non d'un mélanome. Si le diagnostic est confirmé, une intervention sera programmée assez rapidement au cabinet du dermatologue.

## Enlever un mélanome

L'exérèse large d'un mélanome est pratiquée localement sous anesthésie locale. Elle permet de retirer et de guérir la plupart du temps la lésion, si elle est détectée précocement.

L'intervention est indolore et ne dure que quelques minutes. « Le médecin enlève la formation suspecte avec une marge de sécurité de 2 ou 3 cm autour du naevus pour être certain de n'y laisser aucune cellule cancéreuse », explique Georges Reuter.

« Si la totalité de la tumeur n'a pas été enlevée, une exérèse supplémentaire peut être pratiquée », souligne-t-il. La cicatrice sera plus ou moins visible selon la localisation du grain de beauté, l'âge de la personne et sa capacité à cicatriser.

D'autres lésions sont ensuite recherchées à l'aide d'examen de type radiographie ou échographie. Elles permettent de déterminer l'extension du mélanome sur le corps. En fonction des résultats, le médecin décide de la nécessité ou non d'un traitement complémentaire (exérèse d'un autre mélanome, d'une lésion cutanée secondaire, ganglionnaire ; immunothérapie ; chimiothérapie...).

Après ablation de tous les mélanomes, vous devez être surveillé régulièrement par votre dermatologue qui effectuera

des palpations de la peau à la recherche de ganglions.

**5 choses à savoir sur le mélanome**  
Si le mélanome est le moins fréquent des cancers de la peau, il est aussi le plus grave. Il doit être détecté dès le début de son évolution pour une prise en charge précoce. Peut-on être touché si l'on a très peu de grains de beauté ? Quelles sont les zones du corps les plus à risque de mélanome ? On fait le point. Le mélanome représente environ un peu plus de 10 % des cancers de la peau, mais sa fréquence est en constante augmentation depuis un demi-siècle.

## La plupart des mélanomes ne se forment pas sur un grain de beauté

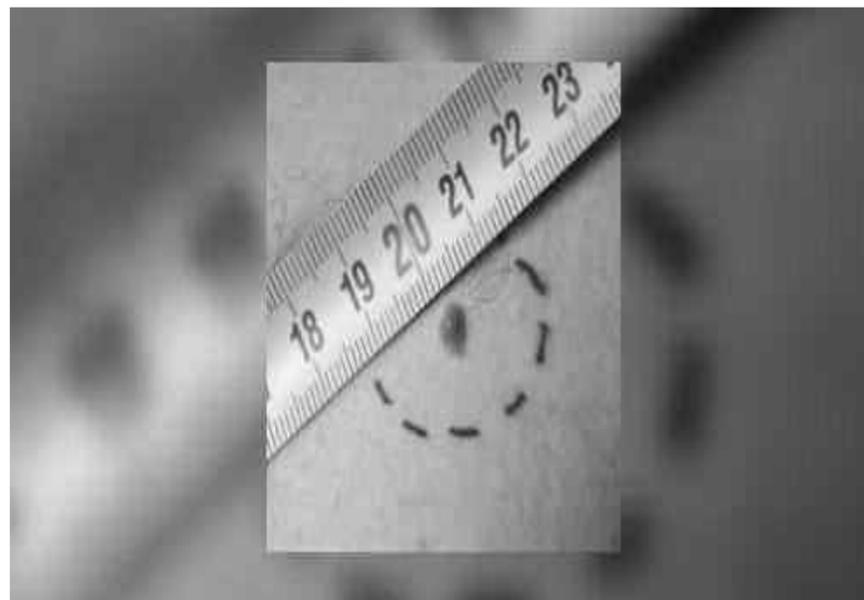
Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas parce que l'on présente très peu de grains de beauté (naevus) que le risque de mélanome est moindre. Les trois-quarts des mélanomes se forment en effet en dehors d'un grain de beauté préexistant.

## L'exposition au soleil est le principal facteur de risque de mélanome

Le mélanome, également appelé cancer du système pigmentaire, est une tumeur maligne des mélanocytes, les cellules qui fabriquent la mélanine. Or, des expositions solaires à répétition favorisent le dérèglement de ces cellules.

Les experts s'accordent sur le fait qu'une très grande majorité de mélanomes (70 à 80 %) sont imputables à une exposition solaire trop intense ou trop fréquente tout au long de la vie, surtout si elle survient dès l'enfance. Les coups de soleil dans l'enfance jouent un rôle important : selon les conclusions d'une étude de 2014, seulement cinq coups de soleil avec cloques attrapés durant l'adolescence suffiraient à augmenter le risque de mélanome.





Autre facteur de risque : une exposition aux rayons UV artificiels des cabines de bronzage. De nombreux travaux scientifiques ont démontré le lien entre l'exposition aux cabines de bronzage, même une seule fois, et le développement d'un mélanome. Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le risque de mélanome est augmenté de 60% pour les personnes ayant effectué une première exposition aux UV artificiels avant l'âge de 30 ans. Conséquence : les personnes à la peau claire, plus vulnérable aux rayons UV, font partie des profils à risque.

#### Un mélanome peut se développer sur une zone non exposée au soleil

Le mélanome survient le plus souvent, on l'a vu, sur une peau saine, à un endroit où il n'y avait aucun grain de beauté. Le cou fait partie des zones à risque. Ce cancer de la peau peut se situer sur n'importe quelle partie du corps, et peut même toucher une zone non exposée au soleil : le cuir chevelu, la plante des pieds, la surface d'un ongle (mélanome sous-unguéal). Chez l'homme, le tronc, particulièrement le dos, est une zone à risque ; chez la femme, il s'agit des jambes.

#### La règle ABCDE permet de surveiller soi-même sa peau

Cette règle facile à mettre en œuvre permet de détecter un changement au niveau de l'Asymétrie, des Bords, de la Couleur, de la Dimension ou de l'Évolutivité d'un grain de beauté. Elle ne dispense pas d'un examen régulier de la peau par un dermatologue.

#### Détecté tôt, le mélanome se soigne très bien

Le mélanome est une forme dangereuse de cancer de la peau en raison de sa propension à se propager vers d'autres organes (fort potentiel métastatique). Détecté tôt, il se guérit très bien, avec un taux très élevé de survie. Une bonne raison de se faire dépister chaque année ! Le traitement d'un mélanome dépisté à un stade précoce est chirurgical : le

mélanome est retiré ; l'intervention, rapide, se déroule en ambulatoire généralement sous anesthésie locale. Le traitement d'un mélanome métastatique a beaucoup progressé ces dernières années. De nouvelles pistes de traitement sont en cours d'essais cliniques ou déjà accessibles, les plus prometteuses étant les thérapies ciblées et l'immunothérapie.

#### 5 fausses croyances sur le cancer de la peau

Contrairement à la croyance générale, ce n'est pas parce que l'on a très peu de grains de beauté que le risque de cancer de la peau est très faible. On fait le point sur les idées reçues concernant le carcinome et le mélanome, ainsi que les groupes à risque.



## 5 fausses croyances sur le cancer de la peau

Les cancers de la peau se différencient en deux catégories principales : les carcinomes, qui représentent 90% de l'ensemble des cancers cutanés, et les mélanomes, plus rares mais plus graves. Impossibles à dépister avant l'apparition des symptômes, ils peuvent toutefois être détectés tôt chez les personnes qui se font examiner régulièrement par un spécialiste. Ce cancer cutané est en augmentation depuis plusieurs décennies : le nombre de nouveaux cas a plus que triplé entre 1980 et 2012. Pourtant, certains mythes concernant la maladie subsistent.

#### Mythe n°1 : peu de grains de beauté = pas de risque de mélanome

Même les personnes qui ont très peu de grains de beauté doivent se faire contrôler régulièrement car le risque de cancer de la peau demeure. De 70 à 80 % des mélanomes surviennent en effet hors des grains de beauté, insiste l'association Vaincre le mélanome. Une étude, publiée en 2016 par la revue JAMA Dermatology, l'a confirmé : la plupart des patients atteints de mélanome présentaient un très faible nombre de grains de beauté, compris entre 0 et 20.

#### Mythe n°2 : des grains de beauté normaux = pas de risques

Les mêmes chercheurs ont pointé du doigt une autre fausse croyance comme quoi seuls les grains de beauté atypiques sont à risque. Certes, des changements au niveau de la symétrie, du bord, de la couleur ou de la dimension d'un grain de beauté sont des facteurs de risque à prendre en compte et à signaler à un dermatologue, mais ils ne sont pas les seuls. Même un grain de beauté « classique », qui ne présente pas de changement particulier, peut être à l'origine d'un mélanome.

#### Mythe n°3 : pas de coup de soleil = pas de risques de cancer

Des coups de soleil à répétition augmentent certes les risques de cancer, mais le plus souvent c'est une exposition au soleil excessive et chronique qui en est responsable, même si la peau est bronzée et pas brûlée. Entre autres, le mélanome est associé à l'exposition intense aux rayons ultraviolets comme ceux utilisés par les salons de bronzage.

#### Mythe n°4 : les peaux noires n'ont pas de mélanome

Les personnes noires peuvent avoir un mélanome, mais il n'est pas lié au soleil et a une localisation différente : bouche, vulve...

#### Mythe n°5 : seuls les plus de 50 ans sont touchés par le cancer cutané

S'il est vrai que le cancer de la peau est nettement plus fréquent chez les personnes de plus de 50 ans, il existe des cas chez les jeunes.

KHENCHELA, LOCALITÉS ENCLAVÉES DE LA COMMUNE DE KHIRÈNE

## Neuf projets de développement inscrits

*Dans le cadre du programme de revitalisation des zones d'ombre, neuf projets de développement ont été inscrits au profit des localités rurales enclavées de la commune de Khirène (75 km au sud-ouest de Khenchela), a indiqué, mardi 28 juillet, le président de l'APC de Khirène, Noureddine Zerouali.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces projets, qui ont mobilisé plus de 180 millions de dinars, concernent les mechtas Chebla, Hella, Glouâ Trab, Timdaguit, Ghasset et Taghribet, a déclaré à l'APS le même responsable, précisant que 20 millions de dinars serviront ainsi à l'étude et à la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable (AEP) pour le village de Ghasset et 25 autres millions de dinars pour l'entretien



de 7 km du chemin communal CC-19 entre Chechar et Timdaguit. Une enveloppe de 65 millions de dinars financera l'extension du réseau d'assainissement de Timdaguit et 3 millions de dinars le raccordement au réseau d'électricité de 20 habitations et de deux forages artésiens, a fait savoir M. Zerouali, soulignant que le secteur de l'éducation a bénéficié de deux opérations, dont la première, de 16 millions de dinars, portera sur la réalisation de trois classes et l'aménagement de la cour de l'école

Mermouchi-Smaïl à Glouâ Trab et la seconde consacrera 8,2 millions de dinars à la réalisation de classes à l'école de Taghribet, en plus de 10 millions de dinars pour la construction d'une cantine scolaire. Dans la zone d'ombre Glouâ Trab, un projet d'étude et de réalisation d'un ouvrage d'art sur oued Laârab, pour 33 millions de dinars, a été retenu pour le désenclavement de la localité voisine de Loudjet El-Araar, a ajouté le président de l'APC de Khirène, Noureddine Zerouali.

B. M.

OUARGLA, RUÉE DES CITOYENS EN QUÊTE DE PLANTES MÉDICINALES

## Mise en garde des médecins

Les échoppes d'herboristerie à Ouargla enregistrent une véritable ruée des citoyens en quête de plantes ou de mixtures efficaces pour le renforcement du système immunitaire en prévention contre le coronavirus, au moment où les médecins mettent en gardent contre les risques de surdosage.

Origan, gingembre frais, armoise, réglisse et bien d'autres plantes ont la côte en ces temps de Coronavirus à Ouargla où les échoppes d'herboristerie, nombreuses à travers les ruelles et souks de la ville, sont prises d'assaut par une population, déjà acquise à la médecine traditionnelle, afin d'acheter des remèdes capables de renforcer le système immunitaire ou soigner des pathologies virales comme la grippe saisonnière.

L'absence de vaccin et les pénuries dans les pharmacies de compléments et vitamines conseillés pour booster le système immunitaire comme la vitamine C et le Zinc ont dynamisé le commerce des plantes médicinales, selon de nombreux citoyens et herboristes approchés par l'APS.

Mohamed Anes, herboriste à la cité Ennasr, banlieue Ouest de la ville de Ouargla, reconnaît que le nombre de clients, toutes franges sociales confondues, a considérablement augmenté depuis l'apparition de la pandémie, ajoutant que les plantes les plus demandées sont le gingembre frais, l'armoise, le clou de girofle, la menthe, la réglisse, le curcuma et l'huile de cade.

Un intérêt tout particulier est, désormais, accordé aux huiles essentielles de clou de girofle et de menthe, a-t-il indiqué.

Meriem, mère de famille rencontrée dans une herboristerie dans le même quartier, affirme recourir, depuis l'apparition de la pandémie, à des recettes traditionnelles à base de plantes, héritées de mères en filles, notamment une mixture préparé avec du citron, du miel pur, de l'origan sauvage, de l'ail et de l'huile d'olive pour « renforcer l'immunité, soulager et soigner la grippe

saisonnière et même les inflammations pulmonaires », dit-elle.

Abondant dans le même sens, Nora, également femme au foyer, soutient que « ces remèdes ne peuvent présenter aucun danger puisque nos ancêtres traitent ainsi pas mal de maladies ».

El Hadj Messaoud, un homme très âgé, déclare utiliser que les plantes médicinales pour se soigner et n'avoir pas eu à consulter un médecin, « car à ce jour il n'en a pas eu besoin ».

Par ailleurs, Mohamed, un commerçant de fruits et légumes au Marché Bel Abbès (Centre de ville) a relevé une hausse de demande sur l'ail et le citron. Depuis la propagation de la pandémie, leurs prix ont « explosé » au point d'atteindre les 700 DA le kilo pour l'ail et 500 DA le kilo pour le citron, a-t-il ajouté précisant que les deux produits « comptent parmi les plus efficaces pour renforcer le système immunitaire et se protéger contre les virus ».

Nombreux sont les citoyens à avoir déclaré se fier également aux Réseaux sociaux pour connaître les plantes et les produits alimentaires qui renforcent l'immunité du corps humain face au virus. Néanmoins, l'utilisation excessive des plantes médicinales, notamment par les malades chroniques, peut entraîner de graves conséquences, avertit le Dr. Fouad Mohamedi, qui précise que certaines plantes contiennent des substances provoquant de l'allergie et même de l'hypertension.

Certes, ces plantes ont des vertus antigrippales, mais, explique cet infectiologue, elles ne sont pas efficaces contre la Covid-19 qui nécessite une prise en charge médicale en infectiologie.

Au sujet des informations relayées sur les Réseaux sociaux concernant l'efficacité de certaines plantes naturelles dans la prévention contre le nouveau Coronavirus, le même spécialiste a insisté que rien ne confirme scientifiquement de telles hypo-

thèses.

Il a souligné, à ce propos, que le moyen le plus efficace contre la propagation de ce virus demeure le respect du confinement sanitaire et des gestes barrières, dont le port du masque, la distanciation physique et l'hygiène.

Pour sa part, le gastro-entérologue Taha Boukhris a affirmé que « les coronavirus (CoV) ne peuvent être éliminés par les plantes », ajoutant que le nouveau Coronavirus peut atteindre les cellules épithéliales intestinales, ce qui pourrait provoquer des coliques, des diarrhées et même une perte d'appétit qui font tous partie des symptômes de la covid-19.

Le spécialiste préconise d'éviter la consommation excessive de mixtures à bases de plantes médicinales et de se rapprocher, en cas de suspicion d'atteinte au virus, des hôpitaux afin d'y subir les tests nécessaires.

Il a fait état, dans ce sens, de cas compliqués en raison du refus des concernés se rendre aux hôpitaux.

Pour sa part, la nutritionniste Nafissa Kafi a mis en garde contre cette quête de moyens traditionnels de se prémunir contre la Covid-19 sans réfléchir aux effets secondaires, qui peuvent être néfastes.

« L'utilisation aléatoire de certaines plantes médicinales pourrait être à l'origine de graves dysfonctionnements du corps humain et d'affaiblissement du système immunitaire le rendant ainsi vulnérable devant divers virus », a-t-elle expliqué. Pour renforcer le système immunitaire, Dr. Kafi recommande la consommation d'aliments riches en fibres, notamment les fruits et légumes, ajoutant qu'une bonne alimentation permet de renforcer le système immunitaire afin de faire face à tout type d'infection virale.

APS

EL BAYADH

## Fermeture de 119 locaux pour non-respect des mesures préventives

La Direction du commerce d'El-Bayadh a procédé à la fermeture administrative de 119 locaux commerciaux pour non-respect des décisions administratives portant mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de coronavirus, ont indiqué, lundi 27 juillet, ses responsables.

Le chef du service protection du consommateur et répression de la fraude, Mustapha Guetti, a précisé que la fermeture administrative a été décidée lors des sorties des agents du commerce à travers les différentes régions de la wilaya pour veiller au respect par les commerçants des mesures de prévention contre l'épidémie.

Ces sorties se sont soldées par la fermeture de 119 magasins pour infraction à diverses mesures préventives, dont le port du masque de protection, le respect de la distanciation et la fourniture de produits de désinfection à l'intérieur des magasins. Vingt dossiers ont été envoyés aux autorités judiciaires compétentes. Ils concernent le non-respect par les gérants de magasin des décisions de fermeture administrative, a-t-on indiqué de même source.

Parallèlement, les agents de la direction du commerce mènent périodiquement des actions de sensibilisation au profit des commerçants les exhortant à respecter les mesures préventives, dans le cadre des efforts de prévention contre l'épidémie. Dans ce sens, la Direction du commerce a distribué 1.900 masques de protection, soit 1.500 aux citoyens et 400 aux commerçants et artisans. Des équipes mixtes (sûreté-commerce) veillent au respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie.

ALGER

## Inauguration d'un pont liant Oued Ouchayah et Benghazi

Le pont à double voie, suspendu sur une distance de 1.200 mètres reliant la commune d'Oued Ouchayah et la localité de Benghazi, à Baraki, a été inauguré, mardi 28 juillet, conjointement par le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali et le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

En marge d'une visite d'inspection des projets relevant du secteur des Travaux publics à Alger, M. Chiali a affirmé que le pont liant Oued Ouchayah et Benghazi (dite El-Ghouazi) constituerait une sorte d'échappatoire pour quitter Alger-Centre vers les destinations ouest et sud de la capitale, et contribuerait au désengorgement du trafic routier, notamment pour les communes de Bir Mourad-Raïs et Bir Khadem.

Après avoir donné le feu vert pour le lancement des travaux d'un pont routier de 80 mètres reliant les deux rives d'Oued El Hamiz, à savoir Bordj El Bahri et Bordj El Kiffan, le ministre a estimé que ce projet aiderait, lui, à décongestionner l'est de la capitale et désobstruer la RN 24.

Ce pont permettra également d'ouvrir des horizons socio-économiques dans la région Alger-Est, a-t-il souligné.

Plutôt dans la journée, M. Chiali s'est enquis du projet d'aménagement du front maritime de Bateau Cassé à Bordj El Kiffan, où il a écouté un exposé détaillé sur la situation dans cette région qui se convertira, vraisemblablement, à un port de divertissement et une promenade tout autant que Les Sablettes, et se verra dotée des moyens d'amusement et de détente.

APS

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

# Dans trois mois, Trump ou Biden ?

*Empêtré dans sa gestion critiquée de l'épidémie, Donald Trump invoque désormais une "majorité silencieuse" pour afficher sa confiance à trois mois de l'élection présidentielle américaine, malgré de nouveaux sondages qui le donnent distancé par Joe Biden dans plusieurs Etats-clés.*

La campagne Trump a plus d'enthousiasme, de l'avis de plusieurs observateurs, que toute autre campagne dans l'histoire de notre grand pays, même plus qu'en 2016", a assuré sur Twitter le milliardaire républicain pour recréer l'élan qui avait conduit à sa victoire surprise il y a quatre ans.

"Biden n'en a aucun ! La majorité silencieuse parlera le 3 novembre", a ajouté le président âgé de 74 ans, promettant de faire mentir les sondages qui lui attribuent un retard important, au niveau national – de huit points en moyenne – comme dans plusieurs des Etats qui font et défont les destins présidentiels. Il y a une semaine, de nouvelles études publiées par les chaînes NBC et CNN donnent le candidat démocrate Joe Biden en tête dans trois Etats remportés par Donald Trump en 2016 : Arizona, Floride et Michigan. Le président-candidat avait tenté, à la faveur d'une accalmie du nouveau coronavirus vers la fin du printemps, de renouer avec les réunions publiques pour galvaniser sa base. Il a donc longtemps minimisé le regain de la pandémie, alors que le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes explosait, surtout dans le sud et l'ouest des Etats-Unis, pays le plus endeuillé au monde avec 146 500 morts. Volte-face ces derniers jours : le ton grave, Donald Trump a reconnu que la situation allait "empirer avant de s'améliorer".

## Quatre questions en suspens à 100 jours du scrutin

À 100 jours de l'élection présidentielle américaine, les sondages donnent une nette avance à Joe Biden sur Donald Trump. Mais il reste suffisamment de temps au président sortant pour changer la donne. Tour d'horizon des principales questions en suspens.

Les jours passent et le spectre d'une défaite hante de plus en plus Donald Trump et son équipe. Englué dans la mauvaise gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le président des Etats-Unis ne parvient pas à changer la donne. À 100 jours du scrutin présidentiel du 3 novembre, les sondages nationaux lui donnent en moyenne 8 points de retard sur son rival démocrate. Pire, ceux-ci le placent également en deuxième position dans plusieurs Etats clés de l'élection qu'il avait remportés en 2016, comme le Michigan, la Floride ou l'Arizona.

De son côté, l'ancien vice-président de Barack Obama prend de la hauteur et fait campagne en ligne en raison du nouveau coronavirus. Il profite pleinement des



erreurs de Donald Trump, mais pour autant, l'élection est loin d'être gagnée d'avance. Joe Biden doit lui aussi surmonter ses propres défis s'il compte l'emporter à l'automne prochain.

## Donald Trump pourra-t-il se dépêtrer du Covid-19 ?

C'est ce qu'on appelle de l'autopersuasion. "La campagne Trump a plus d'enthousiasme, de l'avis de plusieurs observateurs, que toute autre campagne dans l'histoire de notre grand pays, même plus qu'en 2016", a assuré sur Twitter, dimanche 26 juillet, le milliardaire républicain pour recréer l'élan qui avait conduit à sa victoire surprise il y a quatre ans. "Biden n'en a aucun ! La majorité silencieuse parlera le 3 novembre", a ajouté Donald Trump.

La réalité semble toutefois bien différente. La pandémie de Covid-19 a considérablement affaibli le président américain, mal à l'aise dans l'exercice de la gestion de crise. Elle a été pour lui une occasion ratée : celle de se poser en capitaine de navire fiable par gros temps. Ainsi, selon un sondage ABC News, deux tiers des Américains désapprouvent sa réponse face au coronavirus.

Longtemps dans le déni alors que les morts se multipliaient, Donald Trump a fini par opérer un revirement spectaculaire, mi-juillet, reconnaissant que la situation allait "empirer avant de s'améliorer". Port du masque et annulation de la convention républicaine prévue fin août en Floride : le président affirme désormais que "donner l'exemple est très important". Ces récents changements, alors que le sud et l'ouest des Etats-Unis continuent d'être touchés de plein fouet par le coronavirus, ne suffi-

ront peut-être pas à faire oublier des mois de gestion chaotique.

## "La loi et l'ordre" comme seule stratégie ?

Pour changer la donne, Donald Trump mise depuis plusieurs semaines sur la stratégie de "la loi et l'ordre" qui avait fait le succès de la campagne présidentielle de Richard Nixon en 1968. Cette année-là, les Etats-Unis avaient connu de nombreuses émeutes raciales et le candidat républicain avait fustigé le pouvoir en place à la Maison Blanche, qu'il accusait de légèreté.

Problème pour Donald Trump : à la différence de Richard Nixon, c'est lui qui occupe depuis trois ans et demi le bureau ovale. Les autorités locales, et en particulier les maires démocrates, sont donc devenues la cible du président, qui a envoyé des agents fédéraux dans plusieurs villes pour "rétablir l'ordre".

Lors d'un briefing à la Maison Blanche, lundi 20 juillet, Donald Trump a notamment cité Baltimore, Détroit, New York, Oakland et Philadelphie comme villes où il pourrait envoyer des agents fédéraux. "Toutes gérées par les mêmes démocrates libéraux", a-t-il commenté.

En parallèle, son équipe de campagne diffuse désormais plusieurs publicités accusant à tort Joe Biden de vouloir baisser le budget de la police. "Vous ne serez pas en sécurité dans l'Amérique de Joe Biden", peut-on lire systématiquement à la fin de ces publicités.

## -Joe Biden parviendra-t-il à rassembler la famille démocrate ?

En 2016, Hillary Clinton n'avait pas

fait assez d'efforts pour rallier à elle les électeurs de Bernie Sanders, héraut de la gauche radicale américaine. Joe Biden a semble-t-il retenu la leçon et a pris la peine de mettre sur pied un groupe de travail constitué de membres de son équipe et de celle du sénateur du Vermont pour parvenir à une plateforme commune. Les négociations ont duré plusieurs semaines et ont parfois été tendues, mais les deux camps sont arrivés à un compromis global. Cette ébauche de programme dévoilée le 9 juillet, qui met l'accent sur les luttes contre le Covid-19, le chômage et le réchauffement climatique, fait désormais de Joe Biden un candidat beaucoup moins centriste qu'il n'en a l'air.

Joe Biden a ainsi repris à son compte la promesse d'augmenter à 15 dollars de l'heure le salaire minimum et souhaite rendre les crédits d'impôts plus favorables aux classes moyennes et populaires. Il prévoit également d'investir 100 milliards de dollars pour rendre les logements plus accessibles et veut tripler les dépenses fédérales pour les écoles situées dans des quartiers défavorisés. Mais c'est sur les questions environnementales qu'un pas considérable a été fait. Son plan climat prévoit notamment la neutralité carbone des Etats-Unis d'ici 2050 avec un programme de construction de logements à basse consommation d'énergie, des incitations à l'achat de véhicules électriques fabriqués aux Etats-Unis, ou le passage de la flotte gouvernementale à des véhicules électriques. Joe Biden compte aussi développer les énergies renouvelables avec l'installation de 500 millions de panneaux solaires et 60 000 éoliennes. Ces propositions ont été saluées sur Twitter par Bernie Sanders ou encore l'égérie de la jeunesse démocrate, Alexandria Ocasio-Cortez. Reste à savoir si elles suffiront à décider leurs électeurs d'aller voter pour l'ancien vice-président, aujourd'hui âgé de 77 ans.

## Quelle candidate au côté de Joe Biden ?

Le prétendant démocrate à la Maison Blanche a déjà annoncé qu'il choisirait une femme comme candidate à la vice-présidence. Il doit désormais trancher entre un profil modéré, susceptible de séduire des électeurs déçus par Donald Trump, ou un profil nettement plus à gauche capable de susciter l'enthousiasme chez les jeunes.

Ce choix a beaucoup d'importance. S'il était élu, Joe Biden deviendrait le président le plus âgé de l'histoire des Etats-Unis. Or, les spéculations concernant sa santé sont nombreuses et il doit donc rassurer avec une candidate à même de lui succéder. Alors qui pour former le "ticket" démocrate ? Les noms de la sénatrice Kamala Harris, candidate contre lui à la primaire, ou de l'ancienne conseillère à la sécurité nationale de Barack Obama, Susan Rice, sont régulièrement cités, tout comme ceux des représentantes Val Demings et Karen Bass, ou de la maire d'Atlanta, Keisha Lance Bottoms.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## Pour Firmin Ngrébada, Ali Darass fait preuve « de perfidie et de mauvaise foi »

*La Centrafrique est en plein processus de préparation des élections qui sont prévues pour le 27 décembre 2020. Une partie de la société civile et l'opposition pointe du doigt des difficultés dans ce processus.*

**E**n effet, un appel à la manifestation a été lancé pour aujourd'hui dans le but de lancer une concertation nationale. Firmin Ngrébada, Premier ministre de la République centrafricaine, répond aux critiques et interrogations au micro de Charlotte Cosset de RFI.

**RFI : La semaine dernière le leader du groupe armé Unité pour la paix en Centrafrique (UPC), Ali Darass, était à Bangui. Le gouvernement a publié une note précisant les termes de l'accord trouvé avec lui. L'UPC a démenti ce week-end les termes de cet accord, cela a créé la confusion. Pouvez-vous nous confirmer en ce début de semaine qu'un accord a bel et bien été conclu avec Ali Darass ?**

**Firmin Ngrébada :** Nous avons parlé de plusieurs sujets : l'occupation de Bambouti, l'alliance avec Sidiki Abass des 3R pour la prétendue protection des Peuls, la relation avec le mercenaire soudanais Moussa Assimeh, la tentative d'entrave à la libre circulation des forces de défense et de sécurité, ainsi que des agents de l'Autorité nationale des élections [ANE]. Au terme de cette discussion, nous avons signé un procès-verbal qui résume donc les questions qui ont fait l'objet d'échanges, sur tous les engagements pris par Ali Darass pour mettre un terme à tout ce qui lui avait été reproché. Mais samedi dernier, Ali Darass sort un autre communiqué pour remettre en cause le procès-verbal du huis clos qu'il a pourtant signé, donc ce qui montre de la perfidie et de la mauvaise foi de sa part.

**Quelles sont les conclusions que vous tirez de ce revirement de situa-**



**tion ?**

Le président de la République a longtemps appliqué la politique de main tendue. Mais, je pense qu'aujourd'hui, nous sommes arrivés à une étape décisive où nous devons faire application des dispositions de l'article 35 de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. Si Ali Darass n'est pas disposé à respecter ses engagements, nous en tirerons les conséquences.

**Une partie de la société civile a appelé à la manifestation mercredi contre ce nouvel accord avec Ali Darass. Qu'avez-vous envie de dire à ceux qui dénoncent ces discussions avec les chefs de groupes armés ?**

Les responsables des groupes armés sont les partenaires du gouvernement. C'est avec eux que nous avons signé un accord politique pour la paix et la réconciliation. Nous, nous devons de nous rencontrer et de discuter sur la meilleure manière de donner effet aux engagements pris dans le cadre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. La sortie de la société civile, en ce qui concerne cet appel à manifestation, c'est un appel qui est hâtif, puisqu'au moment où l'appel a été lancé, la société civile n'était pas bien au courant des discussions que nous avons menées avec les conclusions que nous avons tirées. Et mieux, le dernier communiqué d'Ali Darass montre en suffisance que le gouvernement s'est assumé. Ce n'est pas une partie de plaisir, excusez-moi le terme, mais nous avons dit à Ali Darass, nous lui avons rappelé

l'obligation qui lui incombe donc de respecter strictement les engagements pris dans le cadre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation.

**Allez-vous autoriser tout de même cette manifestation mercredi ?**

La République centrafricaine est un État de droit, le droit d'organisation, de manifestation publique et autres. Ce sont des droits qui sont reconnus, mais qui sont encadrés par la loi.

**L'opposition demande une concertation nationale. Etes-vous prêt à organiser cette concertation ?**

C'est la Cour constitutionnelle dans son arrêt sous forme de décision qui a dit que s'il y avait un événement qui ne permettait pas l'organisation des élections dans le délai constitutionnel, il faudrait donc une concertation nationale. C'est dans ce contexte que la Cour constitutionnelle a parlé de concertation nationale. Mais cela ne veut pas dire qu'aujourd'hui, il faut une concertation nationale nécessairement.

**Les élections générales sont prévues pour la fin de l'année. L'Autorité nationale des élections (ANE) recense actuellement les électeurs. Comment se déroulent ces opérations ?**

Je pense que le chronogramme rendu public aujourd'hui par l'ANE est respecté. Les opérations qui étaient programmées se déroulent très bien, le fait même que certains déjà annoncent leur candidature, c'est parce que le processus électoral se déroule bien. Nous sommes optimistes sur le fait

que les choses vont bien se passer. *L'opposition et la société civile dénoncent des problèmes dans les provinces, des problèmes de sécurité, de circulation. Certains dénoncent même des accords que le gouvernement aurait passés avec les groupes armés pour favoriser le mouvement présidentiel aux prochaines élections. Que répondez-vous à ces critiques ?*

La situation sécuritaire du pays en 2020 n'est pas celle de 2015-2016. On ne nous dira pas que la situation ne n'est pas améliorée, bien au contraire. Maintenant, il ne suffit pas de faire des déclarations, il faut en apporter la preuve. Quand on dit que tout est fait pour favoriser le mouvement Cœur uni au détriment des partis de l'opposition ou d'autres personnalités, je pense que ça, c'est une vue, c'est le point de vue de ceux qui l'expriment. Mais ce qui est certain, c'est que sous l'autorité du président de la République, nous travaillons aujourd'hui pour créer les conditions nécessaires d'organisation d'une élection libre, transparente pour des résultats incontestés.

**François Bozizé a été investi candidat du parti de l'opposition Kwa na Kwa (KNK) pour l'élection présidentielle. Etes-vous prêt à lever le mandat d'arrêt qui pèse contre lui ?**

Le mandat d'arrêt contre François Bozizé est une affaire de justice. En tant que Premier ministre, sous l'autorité du président de la République, je ne peux pas donner des appréciations sur une question qui relève du domaine de la justice. Maintenant, ce que je sais, c'est que le président Bozizé est libre de ses mouvements, il tient des réunions, tient des meetings. Très récemment même, son parti a organisé son congrès. Maintenant, pour le reste, on verra bien puisque la question de la validation des candidatures ne relève pas du domaine du gouvernement. C'est l'ANE qui réceptionne les candidatures, et ensuite il revient à la Cour constitutionnelle de valider ou de ne pas valider une candidature.

RFI

TOGO

## Des médias révèlent des actes d'espionnages de la part des autorités

Au Togo, des religieux, des membres de la société civile et des opposants politiques ont été espionnés par les autorités, selon le journal français Le Monde et le quotidien britannique The Guardian. Les deux journaux affirment avoir identifié jusqu'à présent six Togolais dont les téléphones portables ont été infiltrés par le logiciel Pegasus, commercialisé par la société israélienne NSO Group.

Ce logiciel permet de géolocaliser une personne, de lire ses messages et mails, ou de prendre le contrôle de sa

caméra et de son micro. Ces personnes expliquent avoir reçu un message d'alerte de la messagerie WhatsApp, pour les en informer.

David Dosseh est porte-parole de l'organisation Togo Debout. Il affirme ne pas avoir reçu ce type de message, mais avoir été informé par une ONG qu'il était sur écoute. Il n'est pas surpris, mais regrette que les ressources du pays soient employées dans ce cadre.

« Il y a environ un an que j'ai été contacté par une ONG internationale,

basée en Europe, qui après vérification m'a confirmé que mon numéro de téléphone était effectivement sur écoute. En fait, je n'ai été qu'à moitié surpris parce que, au Togo, il est de notoriété publique que tout le monde peut être mis sur écoute. Mais savoir que le pouvoir pouvait dépenser autant de ressources, j'avoue quand même que cela m'a laissé perplexe. D'après ce qu'on m'apprend, ce sont des logiciels vraiment très puissants qui sont utilisés pour espionner les simples citoyens que nous sommes.

Cela suppose beaucoup de ressources derrière. Pourquoi dépenser autant d'argent, ces ressources pouvaient certainement être utiles à autre chose, dans d'autres domaines comme la santé, comme l'éducation, comme l'agriculture, etc., des choses qui sont particulièrement en difficulté aujourd'hui au Togo ? », s'interroge David Dosseh. Contactées par RFI, les autorités togolaises n'ont pas souhaité réagir.

Agences

LIGUE 1 : SALAIRES, MERCATO

# Les clubs ne savent plus à quel saint se vouer

Alors que le marché des transferts ou mercato ait débuté officiellement hier mardi, les clubs du Championnat de Ligue 1 et les joueurs n'ont toujours pas trouvé de solutions relatives aux conditions de travail applicables pour la période au cours de laquelle les compétitions sont suspendues.

PAR MOURAD SALHI

Se voulant flexible en pleine crise sanitaire, la Fédération internationale de football (Fifa) avait recommandé déjà de trouver des accords salariaux dans les clubs, fragilisés financièrement. "La pandémie de coronavirus, selon l'instance internationale de football, a eu un impact majeur sur les revenus des clubs et le football doit trouver des solutions justes et équitables, avec l'objectif de protéger des emplois", estime la Fifa. "La Fifa suggère d'étudier quelles mesures sont envisageables, y compris des mesures gouvernementales, pour soutenir les clubs et les joueurs, que les salaires soient retardés ou réduits", ajoute l'instance internationale de football.

Dans notre Championnat, quelques clubs seulement ont eu déjà des négociations avec leurs joueurs pour d'éventuelles baisses de salaires. Il s'agit surtout du MC Alger, CR Belouizdad, USM Alger et CS Constantine. La majorité est incapable d'ouvrir ce canal de négociations suggérées par l'instance mondiale. Devant une telle situation, où clubs et joueurs ne peuvent tomber d'accord,



essentiellement sur une baisse du salaire, des litiges seront alors soumis à la Fifa. L'instance vérifiera dès lors notamment s'il y a eu une véritable tentative du club de trouver un accord avec les joueurs, quelle est la situation économique du club et si les joueurs ont été traités de façon juste.

Si dans les grands Championnats, à l'image d'Allemagne, Espagne ou Italie, les sacrifices salariaux de joueurs se multiplient face à la crise de coronavirus, en Algérie, la majorité des joueurs se sont montrés réticents et certains refusent même de baisser leurs salaires.

Cette situation inédite a poussé la Fédération algérienne de football à intervenir pour trouver des solutions. Aux dernières nouvelles, c'est la Chambre nationale des résolutions de litiges (CNRL) qui va s'en occuper. Cette instance va certainement se réunir avec les clubs dans les prochains jours pour leur expliquer qu'il faudra trouver des solutions avec leurs

joueurs pour espérer passer à autre chose.

Dans l'une de ses déclarations, le président de la Fédération algérienne de football, Kheiredine Zetchi, avait exprimé son regret vis-à-vis du retard causé par les clubs dans l'application de la recommandation de l'instance mondiale. Certains clubs ne peuvent plus régler les salaires de leurs joueurs qui s'accumulent depuis plusieurs mois, à l'instar du CA Bordj Bou-Arréridj, AS Aïn M'lila, NC Magra et d'autres.

La Fédération internationale, qui promet de se montrer flexible à ce sujet, appelle tout le monde à consentir plus d'efforts pour trouver des solutions qui permettront au football de redémarrer sur de bonnes bases. Certes, même dans le football existe le droit du travail, mais la FAF aura un rôle très important à jouer pendant cette période de crise sanitaire pour sauver le football national d'un naufrage.

M. S.

COMITÉ OLYMPIQUE

## Les membres exclus déboutés par le TARLS

Le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) a rejeté, lundi, l'appel de trois membres exclus du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict de l'instance juridique, dont l'APS a reçu une copie.

Les trois membres exclus du bureau exécutif du COA, à savoir Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG), et Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), ont demandé l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 ainsi que l'élection des cinq nouveaux membres (tous des présidents de fédérations olympiques), soulignant que leur remplacement

"n'est pas réglementaire". La demande des trois membres, selon le verdict du TARLS, a été acceptée dans la forme mais rejetée dans le fond au motif qu'"il y a eu une bonne et juste application des dispositions du statut du COA".

Pour rappel, en janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir "contrevenu" aux obligations de présence aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique.

Outre les trois noms sus-cités, il y a aussi Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE), et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de boxe (FAB).

Parmi les cinq membres exclus, seuls trois ont décidé d'introduire un recours auprès du TARLS : Hakim Boughadou, Sofiane Zahi et Larbi Abdellaoui.

Les cinq membres exclus avaient été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 janvier dernier, par Abdelmadjid Bouaoud, président de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), Rabah Bouarifi, président de la Fédération de basket-ball (FABB), Mustapha Lemouchi, président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Yazid Benalloua, président de la Fédération de taekwondo (ATF) et Abderrezak Lazreg, président de la Fédération de tir sportif (FATS).

APS

### EQUIPE NATIONALE Le transfert d'Aïssa Mandi à Liverpool est en bonne voie

Le Betis Séville (Liga espagnole de football) serait proche d'un accord avec Liverpool, champion d'Angleterre en titre 2019-2020, pour le transfert du défenseur international algérien Aïssa Mandi en Premier League, rapporte lundi le tabloïd anglais Daily Star.

Liverpool a déjà formulé une offre de 9 millions d'euros, affirme le tabloïd anglais, et le Betis en demanderait un peu moins de 11.

Selon la même source, le transfert de Mandi à Liverpool pourrait être bouclé dans les prochains jours aux alentours de 10 millions d'euros.

Les Reds sont à la recherche d'un nouveau défenseur central pour remplacer numériquement le Croate Dejan Lovren, parti au Zénith Saint-Petersbourg (Div.1 russe).

En cas d'arrivée à Anfield, le joueur algérien, qui a disputé avec le Betis 30 matchs toutes compétitions confondues lors de la saison 2019-2020, offrira une alternative à l'entraîneur Jürgen Klopp derrière les incontournables Virgil van Dijk et Joe Gomez. La clause libératoire de Mandi est estimée à 30 millions d'euros que la direction andalouse voulait faire augmenter à 50, afin de barrer la route aux prétendants. Mais la situation financière du Betis a fini par pousser les dirigeants à revoir à la baisse le montant de la transaction, selon la presse espagnole. Malgré la volonté de la direction de la formation andalouse de prolonger le bail du défenseur polyvalent algérien, à plusieurs reprises, les deux parties n'ont pas trouvé d'accord. Mandi (28 ans) n'était pas chaud à l'idée de poursuivre son aventure à Séville, lui qui avait rejoint le Betis en 2016 en provenance de Reims (France) pour un contrat de cinq ans et un chèque de moins de 4 millions d'euros.

### ES SÉTIF

#### Fin de l'aventure de Kouki avec le club ?

Selon les informations qui nous sont parvenues du côté du club de l'Entente de Sétif, l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, dont le contrat a expiré avec le club d'Aïn El Fouara, ne devrait pas renouveler son bail avec les Noir et Blanc.

Et pour cause, le technicien de 50 ans, qui est toujours bloqué en Tunisie depuis le début de la crise sanitaire de Covid-19, n'est pas très chaud à l'idée de revenir travailler à la tête de la barre technique de l'ESS après le climat d'instabilité qui a touché le haut de la pyramide de l'équipe.

Entre l'emprisonnement du président du club, Fahd Halfaia, qui était derrière la venue de l'entraîneur tunisien, puis la démission collective des membres du conseil d'administration du club, il ne sait plus à qui il a affaire.

Il faut rappeler que Kouki a fait un excellent travail avec l'ESS en parvenant à décrocher une place sur le podium, synonyme de participation africaine après les débuts difficiles de l'équipe en Championnat.

**DANIEL BALAVOINE :  
VIVRE OU SURVIVRE**



21h00



Le 14 janvier 1986 restera une date gravée à jamais dans la mémoire de toute une génération. Ce jour-là, Daniel Balavoine meurt en plein désert, lors d'une mission humanitaire en Afrique, dans le crash d'un hélicoptère. Il a 34 ans et il est au sommet de sa carrière. La nouvelle anéantit non seulement ses fans, mais bien au-delà, elle choque la France entière. Daniel Balavoine était non seulement un chanteur à succès, doué et talentueux mais plus encore, un artiste intelligent, engagé, incisif et insolent, le porte-voix de la jeunesse française de l'époque. Un documentaire exceptionnel retrace le parcours du chanteur plus de trente ans après sa disparition

**ENQUÊTE SOUS  
HAUTE TENSION**



21h00



L'autoroute du Sud-Ouest est l'une des plus fréquentées de France. Proche de la frontière espagnole, de l'océan atlantique et du bassin d'Arcachon, elle attire chaque année plusieurs millions d'automobilistes et de poids lourds. Pour assurer la sécurité des automobilistes, des gendarmes spécialisés patrouillent 24 heures sur 24 : les pelotons autoroutiers. Pendant plus de six mois, des équipes de journalistes ont suivi ceux de Mios et de Mérignac, près de Bordeaux

**LES  
MICHETONNEUSES**



21h00



Elles sont trois jeunes femmes venues d'horizons différents. Si Eden et Maya sont superbes, Anissa, elle, souffre d'obésité naissante. La première cesse de «michetonner», la seconde continue, Anissa aurait bien voulu, mais ses rondeurs la freinent... Toutes trois tiennent à leur liberté et rêvent d'amour. Banlieusardes, elles investissent Paris en dépensant ce qu'elles gagnent en produits de luxe. La mode est leur patrie. Mais la vie de ces trois jeunes femmes va être chamboulée quand Anissa se fait arrêter pour avoir volé un sac de marque

**DES RACINES ET DES AILES  
SUR LES ROUTES  
DU MIDI TOULOUSAIN**



21h00



Du Tarn à l'Ariège en passant par la Haute-Garonne, c'est une découverte du Midi toulousain que propose l'émission ce soir. Première visite aux côtés de l'historien Pascal Julien, qui pousse les portes de quelques hôtels particuliers de l'époque Renaissance. Certains d'entre eux, comptant parmi les plus beaux d'Europe, ont été édifiés par des marchands de pastel qui avaient fait fortune aux XVIe et XVIIe siècles. De leur côté, Olivia Bertrand et Paul de Latour espèrent relancer la production de laine de brebis, quasiment disparue dans la région. Des caméras les ont suivis dans les ateliers de tricotage, où ils lancent une nouvelle collection de vêtements



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**MAUDIE**



21h00



Les années 1930, sur la côte de la Nouvelle-Écosse. Maud Dowley quitte la maison de sa tante pour loger et travailler chez Everett Lewis, un vendeur de poisson itinérant qui cherche une femme à tout faire pour l'entretien de sa petite maison délabrée. La polyarthrite rhumatoïde de Maud, une maladie dégénérative, l'empêche de se déplacer correctement, mais elle trouve son bonheur dans la peinture, qu'elle pratique dès qu'elle en a l'occasion. Si la cohabitation avec Everett, bourru et maladroit, commence difficilement, le couple finit par se marier. Maud peint partout, sur les murs, les fenêtres, le moindre espace vacant. Jusqu'à attirer l'attention d'une riche touriste new-yorkaise

**LE PETIT SPIROU**



21h00



Le Petit Spirou, comme toute sa famille avant lui, a un destin professionnel tout tracé. Quand sa mère lui annonce qu'il intégrera dès la rentrée prochaine l'école des grooms, le Petit Spirou, avec l'aide de ses copains, va profiter de ses derniers jours de classe pour déclarer sa flamme à Suzette. Et pas n'importe comment. Ils décident de vivre une aventure extraordinaire

**ZONE INTERDITE  
LE NOUVEAU DÉFI  
DU ZOO DE BEAUVAL**



21h00



Recréer une jungle équatoriale sous un gigantesque dôme de verre, c'est le nouveau défi du ZooParc de Beauval (Loir-et-Cher), le plus fréquenté en France. Après avoir fait sensation avec sa famille de pandas, Rodolphe Lelord, le patron du ZooParc de Beauval espère frapper fort cette année grâce à cette incroyable cathédrale de verre bioclimatique de 10 000m<sup>2</sup> peuplée d'animaux tropicaux et qui a coûté plus de 40 millions d'euros. Les équipes de «Zone Interdite» ont suivi ce chantier pharaonique qui a duré deux ans et demi, une prouesse technologique inédite en France. La serre est constituée de plaques de verre de 70 m<sup>2</sup>, la taille d'un appartement, qu'il faut soulever à 40 mètres du sol

**MAGNUMSOUS  
LE SIGNE DE L'AMOUR**



21h00



Retour à Hawaï aux côtés de Thomas Magnum, le privé décontracté logé dans la propriété d'un milliardaire tenue par un majordome aussi rigide que ses deux dobermans sont impressionnants. Cette fois, Magnum et Higgins se font passer pour un couple en balade romantique dans le «Love Bus» pour les besoins d'une enquête. Mais ils vont se voir contraints de mener une toute autre enquête quand l'un des touristes présent à bord du bus est assassiné. De son côté, TC est secoué par sa rencontre avec son ancien grand amour, en visite sur l'île pour sa lune de miel

 <p>Web : www.lemidi-dz.com</p>	<p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com</p>	<p>La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 021.63.80.82 et 87 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53</p>	<p>Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 021.93.69.29</p>	<p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16 Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
--	---	--	--	---	--	--

Fadjr	04h17
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h54
Icha	21h24

## SOUPÇONNÉ DE CORRUPTION DANS L'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ EN ARABIE SAOUDITE L'ANCIEN ROI D'ESPAGNE JUAN CARLOS S'EXILE

L'ancien roi d'Espagne, Juan Carlos, longtemps révérendu pour avoir mené la transition de la dictature de Franco à la démocratie, s'est résolu lundi à l'exil après que la justice de son pays ait ouvert contre lui, une enquête pour corruption.

L'ancien monarque, âgé de 82 ans, a annoncé sa décision de quitter l'Espagne à son fils, le roi Felipe VI, qui l'a acceptée et l'en a remercié dans un communiqué publié par la Maison royale. "Guidé (...) par la conviction de rendre le meilleur service aux Espagnols, à leurs institutions, et à toi en tant que Roi, je t'informe de ma décision réfléchie de m'exiler, en cette période, en dehors de l'Espagne", a écrit l'ancien souverain, cité dans le communiqué, qui n'a pas précisé sa destination.

Juan Carlos explique à son fils sa décision, par la volonté de "faciliter l'exercice de (ses) fonctions", devant "les conséquences publiques de certains événements passés de (sa) vie privée", une allusion transparente à l'enquête ouverte contre lui en juin par le parquet de la Cour suprême.

Celle-ci cherche à établir si Juan Carlos s'est rendu coupable de corruption, en recevant de l'Arabie saoudite une énorme commission lors de l'attribution de la construction d'un TGV, entre la Mecque et Médine, à un consortium d'entreprises espagnoles. En juillet, le chef du gou-



vernement Pedro Sanchez s'était dit "troublé" par ces "informations inquiétantes". L'exécutif a simplement exprimé lundi son "respect" vis-à-vis de cette décision, dans un communiqué.

L'avocat de Juan Carlos, Javier Sanchez-Junco, a précisé dans un communiqué que l'ancien monarque ne cherchait pas à échapper à la justice en s'exilant mais restait à la disposition du parquet.

Cependant, le vice-président du gouvernement Pablo Iglesias a dénoncé sur Twitter une "fuite" que le chef du parti antimonarchiste Podemos juge "indigne d'un ex-chef d'État". "Où qu'il aille, il devra payer pour ce qu'il a fait. C'est dommage parce qu'il a fait beaucoup pour l'Espagne, mais il est clair qu'à un moment de sa carrière il s'est corrompu", a déclaré à l'AFP Iñigo

Inchaurraga, un publicitaire de 33 ans, qui promenait son chien à Madrid. Mais Maria Nogueira, une fonctionnaire de 30 ans, s'est dit "un peu fâchée", par cette affaire en pleine pandémie. "C'est une façon de laver l'institution qui ne me plaît pas, c'est seulement un lavage de façade".

Sur son site où a été publiée la lettre officielle, la Maison Royale précise que le Roi a souligné "l'importance historique" du règne de son père "au service de l'Espagne et la démocratie".

De fait, Juan Carlos, choisi par Francisco Franco pour lui succéder, avait surpris après la mort du dictateur en 1975 ménageant une transition en douceur vers la démocratie avec son Premier ministre Adolfo Suárez. Il avait ensuite neutralisé une tentative de coup

d'État en février 1981.

Cela avait valu au souverain sportif aux nombreuses conquêtes féminines une immense popularité dans un pays où la monarchie est pourtant contestée. Mais son image avait été progressivement ternie par des rumeurs de corruption du monarque très proche des monarchies du Golfe.

En 2012, alors que les Espagnols souffraient de la grande récession, ils apprenaient que leur roi s'était cassé la hanche lors d'un safari de luxe au Botswana payé par un homme d'affaires saoudien en compagnie de sa maîtresse, une femme d'affaires allemande. Le scandale était devenu intenable et le roi avait fini par abdiquer en faveur de son fils.

Cette ancienne maîtresse, Corinna zu Sayn-Wittgenstein, a affirmé dans des enregistrements publiés en 2018, que Juan Carlos avait touché une commission lors de l'adjudication de la construction du TGV à un consortium espagnol. Les justices suisse et espagnole enquêtent sur cette affaire. A la suite de nouvelles révélations cette année du quotidien suisse Tribune de Genève et du journal britannique Daily Telegraph, Felipe VI a retiré à son père une dotation annuelle du Palais royal évaluée à plus de 194.000 euros par an. Puis il a annoncé qu'il renonçait à l'héritage de son père, "afin de préserver l'exemplarité de la Couronne".

### FOOTBALL

## RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF, LUNDI PROCHAIN

La Fédération algérienne de football (FAF), tiendra une réunion de son bureau fédéral lundi prochain en son siège à Dely-Ibrahim (Alger), a indiqué hier un communiqué de l'instance fédérale. Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents prendront connaissance des rapports des différentes commissions (Finances, Coupe d'Algérie,

médicale, Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019. La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres, des présidents des Ligues (de

football professionnel (LFP), de football amateur (LNFA), d'inté-régions de football (LIRF), de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui représenteront les rapports d'activités de leurs Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

### WILAYA D'ORAN

## Une secousse tellurique de 3,5 degrés

Une secousse tellurique de magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 23h16 (heure locale) dans la wilaya d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au Nord de Ain Kerma dans la même wilaya, précise la même source.

### STADE DE SAÏDA

## La LFP propose de le baptiser au nom de Saïd Amara

La Ligue de football professionnel (LFP), a proposé de baptiser le stade 13-Avril de la ville de Saïda, au nom du défunt Saïd Amara, l'ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN décédé dimanche à l'âge de 87 ans. Cette proposition a été faite par le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, lors de l'audience que lui a accordée le wali de Saïda, Saïd Sayoud, lundi en marge de la visite au domicile du défunt pour présenter les condoléances de son staff, a indiqué la Ligue sur son site. Étaient également présents le président de la Ligue régionale de Saïda, Yacine Benhamza et le patron de la Ligue de wilaya de Saïda, Abid Mekki. Selon la même source, le wali "a promis de tenir compte de cette proposition".

### FONDATEUR DE L'ONEC

## Le Dr Cherifi Mohamed tire sa dernière révérence

Le Dr Cherifi Mohamed, "médecin des pauvres" et un des principaux fondateurs de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), est décédé. Le Dr Cherifi "comptait parmi les meilleurs enfants de l'Algérie et ses cadres les plus compétents. "Un des principaux fondateurs de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), ce fils de Chahid, dont le dévouement et l'abnégation dans l'exercice de la médecine lui ont valu l'appellation de "médecin des pauvres", a occupé plusieurs postes supérieurs (membre du Conseil de la nation et médiateur de la République)", a souligné le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, dans un message de condoléances. Le défunt ne manquait jamais, dans toutes ses interventions, de plaider pour "la préservation du legs des Chouhada et du message de Novembre", a ajouté le ministre. En cette douloureuse circonstance, M. Zitouni a présenté à la famille du défunt, ses sincères condoléances, l'assurant de sa profonde sympathie et priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens dans cette dure épreuve.